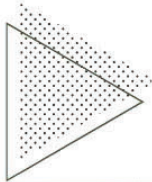
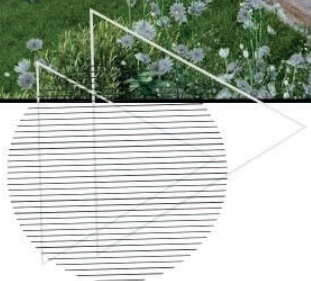
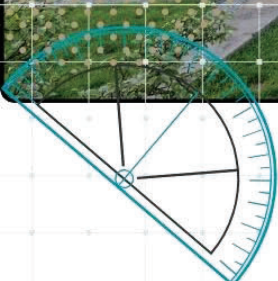


Puycapel

Calvinet & Mourjou



Projet de la nouvelle école



BOUCHAUDY

ARCHITECTES

La SARL BOUCHAUDY Architectes représente l'aboutissement des mutations entreprises par l'agence de Pierre LEFORT, créée à Vichy dans les années 1930. Depuis sa création, elle a vu se succéder plusieurs architectes à sa tête, exerçant seuls jusqu'en 1982 puis sous forme de sociétés de deux ou trois associés.

En s'associant en 1995, François BOUCHAUDY a ajouté une implantation clermontoise à l'agence originelle vichyssoise. Seul gérant de la SARL depuis le départ d'Antoine BRUHAT, en juin 2022, il s'est entouré d'une équipe d'architectes aux profils complémentaires, installés sur les deux sites de Clermont-Ferrand et Vichy.

L'activité de l'agence se répartit relativement équitablement entre marchés publics, semi-publics et privés. François BOUCHAUDY, attaché à maintenir une véritable

diversité d'activités, continue à travailler sur des programmes très variés par leurs tailles et leurs natures, sur un territoire correspondant approximativement au Massif Central.

Cette confrontation au réel, à travers des projets diversifiés, permet de se garder de tout dogmatisme au profit d'une attention particulière aux contextes de production.

Dans le cadre de cette approche conceptuelle, la démarche environnementale s'est imposée naturellement, de même qu'une attention particulière au patrimoine, récent ou ancien.

L'agence a associé son nom à plusieurs réalisations prestigieuses telles que la restructuration de l'Ecole Nationale Supérieure de Saint-Etienne, la reconstruction du lycée de Pontaurmur ou la construction de la Comédie de

Clermont-Ferrand—Scène Nationale en association avec le célèbre architecte portugais Eduardo SOUTO DE MOURA. Elle possède une expérience importante en équipements scolaires dont les plus récentes sont à Blanzat (école Louis Blanc), Vichy (école Georges Méchin), Ceyrat (école de Boisséjour), Neuvéglise, Brindas (chantier en cours) et Rilhac Rancon actuellement en cours d'étude.

Dans le Cantal, hormis l'école de Neuvéglise, l'agence BOUCHAUDY a déjà réalisé le groupe scolaire de Ydes, la maison de site du Pas de Peyrol et construit actuellement une salle multi-activités à Ytrac.

François BOUCHAUDY est Architecte Conseil de l'Etat auprès de la DRAC Centre Val de Loire depuis janvier 2022.



Ganterie Maroquinerie de Saint Junien (87)



Lycée agricole des Combrailles à Pontaurmur (63)



Comédie de Clermont-Ferrand (63)



Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (42)



L'eau, une priorité pour la commune

Laurent Buchaillat, préfet du Cantal, a exposé, au printemps dernier, que « la préservation des ressources en eau, de la qualité des cours d'eau et de la sécurité sanitaire des eaux, est une politique publique prioritaire de l'Etat. Cette politique publique est étroitement liée à l'urbanisme, en ce que les autorisations d'urbanisme accroissent la demande en eau et la charge polluante ».

C'est dire que la non-conformité sanitaire des eaux, la non-conformité de la protection des captages, la non-conformité de prélèvement ou la non-conformité des rejets d'assainissement, peuvent être des motifs de refus d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Les élus ont pris conscience dès le début du mandat, de l'impérieuse nécessité de mener une politique de gestion de l'eau et de l'assainissement avec l'Etat et avec la Communauté de communes, en créant une commission permanente au sein du conseil municipal, en charge de ces questions.

C'est ainsi que la commune a engagé la mise en conformité de l'ensemble des périmètres de protection des points de prélèvement utilisés pour l'alimentation publique en eau potable d'une part, et la rénovation des stations de traitement d'autre part.

Concernant l'assainissement collectif, un schéma directeur est en cours d'élaboration.

Tant pour l'eau que pour l'assainissement, la commune ne sera cependant pas le seul acteur, puisque le législateur a décidé le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes, et ce au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

Afin de garantir une politique de proximité, cette compétence sera déléguée conventionnellement à des syndicats de secteur, constitués en fonction des bassins versants.

Un tel syndicat, dont la commune sera membre, est en cours de constitution.

L'eau est un enjeu crucial pour la commune et ses habitants.

François DANEMANS

Marthe LAVAISSIERE

SOMMAIRE

- Agenda municipal
p 4 à 11
- Synthèse des conseils municipaux
p 11 à 22
- Bilan de mi-mandat
p 23 à 25
- Vie économique et culturelle
p 26 à 36
- Les associations
p 37 à 41
- La vie des écoles
p 42 à 51
- Etat civil p 52-53
- Les tarifs municipaux p 54
- Communauté de communes p 55-56

Bulletin municipal n°7 - Juillet 2024

Directeur de publication: François DANEMANS

Conception graphique: Nathalie ROBERT MALVEZIN et Antoine PUECH.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro: les membres de la commission communication et Sébastien COUDERC.

Numéro ISSN: 26 81 - 8353

AGENDA MUNICIPAL



Les initiales des conseillers ayant participé aux réunions, rendez-vous etc sont indiquées entre parenthèses

Les rendez-vous sollicités par des administrés pour raisons personnelles, ne sont pas mentionnés.
Agenda du 18 juillet 2023 au 07 juillet 2024

JUILLET 2023

18/07/2023 **MONTSALVY** – réunion de secteur du syndicat d'énergies du Cantal (RM)

Visioconférence avec le fournisseur de la partie logicielle de la borne numérique (SC)

20/07/23 **CALVINET** – commission de sécurité à la salle des fêtes (RM)

21/07/23 **CALVINET** – présentation de la phase 1 du diagnostic assainissement de la commune par le bureau d'études ACDEAU, en présence de Baptiste Germain, technicien AEP et assainissement à CIT (FD, ML, SD, RM, CP et SC)

Conseil municipal

22/07/23 **CALVINET** - célébration du mariage de Charlène Fraissigné et de Dylan Cabot (FD)

24/07/23 **CALVINET** - réunion cantonniers (ML, RM, FD)

25/07/23 **CALVINET - MOURJOU** - suivi des prélèvements d'eau, réalisés par le laboratoire TERANA dans la commune avec les agents Hubert Molénat et Clément Janheye. (ML)

27/07/23 **MOURJOU** - participation à la journée bénévole organisée par les Castanhaires bio sur le site de la maison de la châtaigne (ML)

29/07/23 **CALVINET** - participation à la fête autrement, organisée par l'association Serfouette (ML et divers conseillers)

31/07/23 **MOURJOU** – diagnostic pour la charpente du préau de l'école avec le bureau d'études IGETEC (AP)

AOUT

03/08/23 **MOURJOU** – participation aux Castanhaires (FD, ML et plusieurs conseillers)

04/08/23 et 05/08/23 **CALVINET** – participation à la fête de Calvinet (FD, ML et plusieurs conseillers)

10/08/23 **CALVINET** – rendez-vous avec Nathalie Lacoste au sujet de la reprise du café des sports (FD, ML)

19/08/23 **CALVINET** - célébration du mariage de Fabienne Caumon et Sébastien Fleys (JML)

25/08/23 **CALVINET** – diagnostic amiante de la gendarmerie réalisé par le cabinet ATERPLO (RM)

Réunion adjoints

28/08/23 **CALVINET** – entretien avec l'adjoint Challet (FD, ML)

31/08/23 **CALVINET** – entretien avec Guy Mougeot, commissaire enquêteur pour l'aliénation du chemin rural du Lorient (ML), en présence de Virginie CESANO, secrétaire général de mairie.

SEPTEMBRE

01/09/23 **CALVINET** – réunion sur le démarrage des travaux de la RD 66, en présence de Mathieu Mazars (EUROVIA), Etienne Calmejane (GETUDE) et Valérie Couderc-Mazac (MAZAC) (FD, ML, RM et CP)

04/09/23 **CALVINET et MOURJOU** – assistance à la rentrée scolaire (FD, ML)

Réunion sur la rénovation énergétique de la gendarmerie – validation de l'avant-projet définitif et préparation de la phase PRO/DCE, en présence de Mathieu Plantecoste (CIT), Jean-Géraud Lutran (ME-TAFORE), S.Rols (IGETEC), Angélique Villeneuve (Service des affaires immobilières de la gendarmerie) et Aurélien Chalet (commandant de la brigade de Calvinet) (FD, RM)

06/09/23 **CALVINET** – réunion sur le démarrage des travaux de la RD 66, en présence de Cyril VIDAL (architecte) et Etienne Calmejane (GETUDE) (ML, RM)

et CP)

07/09/23 MOURJOU – réunion sur le matériel de l'auberge en vue du départ de Patricia Reiner et Denis Morel (FD, ML)

CALVINET – réunion sur les aménagements du PLUI du Pays de Montsalvy en présence de Philippe Gras, directeur des services de la Communauté de communes et de Cyril Bonnet (Bureau d'études Cyril Bonnet) (FD, RM)

08/09/23 CALVINET – première réunion du jury de concours sur le projet d'école, en présence de Mathieu Plantecoste (CIT), Emilie Bernard (directrice du CAUE), Ahmet Kiziltas (architecte), Isabelle Pluyaud (inspectrice de l'Education nationale), de la commission d'appel d'offres de la commune et d'Elodie Gaston (représentant le conseil d'école)

11/09/23 MOURJOU – réunion avec les cantonniers (ML, RM)

12/09/23 CALVINET – réunion préparatoire aux travaux de la route forestière en présence de MM. Ségerie et Borne (entreprise Ségerie), Patrick Boulhol et Sébastien Bigand (ONF) (Ph.C)

13/09/23 - En visioconférence, formation sur la borne interactive (SC, AP, ML)

14/09/23 MOURJOU- Rencontre avec Marc Bissot, président de l'association du Pelou (ML, RM)
En visioconférence - réunion maire/ adjoints

15/09/23 MOURJOU - réunion avec le Major Baudin en vue de la foire de la châtaigne (ML)

16/09/23 MOURJOU – participation à la cérémonie de labellisation « arbre remarquable » du châtaignier de 500 ans, en présence de George Feterman, réalisateur et président de l'association ARBRES, de Monseigneur Didier Noblot, évêque de Saint-Flour (FD, ML)

17/09/23 CALVINET – participation aux journées européennes du patrimoine (FD, ML, AP, JML)

18/09/23 CALVINET – visite de l'école par Maryline Lutic, directrice académique et Isabelle Pluyaud, inspectrice de l'Education nationale) (FD, ML)

19/09/23 AURILLAC – commission de sécurité d'arrondissement sur la salle polyvalente de Calvinet (RM)

20/09/23 CALVINET – réunion de chantier sur l'aménagement de la RD 66, en présence de Cyril Vidal (architecte), Etienne Calmejane (GETUDE), Mathieu Mazars (EUROVIA), Aurélie AUGÉ (BOIS & PAYSAGES), Hubert Molenat et Clément Janheye, can-

tonniers (FD, ML, RM, CP)

Entretien téléphonique avec Fernand REVEL pour la possibilité d'achat d'une parcelle dans le bourg de Mourjou (FD, ML)

21/09/23 MOURJOU – réunion sur les modalités de rachat d'une partie du matériel de l'auberge, en vue notamment d'équiper les cantine scolaires (FD, ML)

CALVINET – réunion maire/adjoints

22/09/23 SAINT-CONSTANT FOURNOULES – inauguration de la station de traitement d'eau potable de Longuecamp, de la passerelle sur le Célé, des vestiaires du terrain de foot et de la salle du lien social (FD)

CALVINET – visite du chantier du Salamidou et de la RD 66 avec les conseillers municipaux
Conseil municipal

23/09/23 CALVINET – à l'invitation d'Isabelle Puech, présence au cocktail de courtoisie de présentation de son successeur Cécile Caumon (FD, ML, AP, SC, CP, CL)

24/09/23 CALVINET – rencontre avec Cécile CAUMON, nouvelle pharmacienne, en mairie (AP)

25/09/23 CALVINET - réunion sur les travaux de la route forestière en présence de MM. Ségerie et Borne (entreprise Ségerie), Patrick Boulhol et Sébastien Bigand (ONF) (Ph.C)

26/09/23 MOURJOU – réunion de bornage à Saumon en présence du cabinet EXPERTS et Patrick BOUQUIER (SD)

27/09/23 AURILLAC – conseil d'administration de l'Association des Maires du Cantal (FD)

28/09/23 MOURJOU - rencontre avec le président de l'Association du Pelou (ML, RM)

29/09/23 CALVINET – assemblée générale de l'APE (FD, ML)

OCTOBRE

06/10/23 PRUNET – ouverture de la saison culturelle de la Communauté de communes (FD, ML, SC)

07/10/23 PARLAN – inauguration du bâtiment communal mairie/école ayant fait l'objet d'une rénovation énergétique, et de l'espace tertiaire (FD)

08/10/23 CALVINET -réunion avec Paul Bonnet au sujet d'un échange de parcelles (FD, RM)

10/10/23 au 23/10/23 MOURJOU- entretiens avec les candidats à la reprise de l'auberge communale

(ML, FD et conseillers de la commission Auberge)

SENEZERGUES – assistance à la Fête de la Noix (FD)

13/10/23 SAINT-CHAMANT – réunion du conseil d'administration de l'association des maires du Cantal avec David Lisnard, Président de l'association des maires de France (FD)

CALVINET - préparation du calendrier et des publications pour l'aliénation du chemin rural du Lorient avec Virginie CESANO (ML)

MAURIAC – assemblée générale des maires du Cantal (FD)

14/10/23 SIRAN – inauguration du commerce de proximité rénové (FD)

CALVINET – réunion sur l'aire terrestre éducative (ATE) (SC, JV)

15/10/23 LACAPELLE DEL FRAISSE – assistance à la Foire aux Potirons (FD)

19/10/23 SAINT-SANTIN DE MAURS – conseil communautaire (FD)

FIGEAC – conseil du syndicat mixte Célé Lot-médian (FD)

20/10/23 CALVINET – réunion avec les trois architectes lauréats du projet, en présence de Mathieu Plantecoste (CIT), et la commission d'appels d'offres de la commune

Réunion avec Elodie Rossi, directrice de l'école

21 et 22/10/23 MOURJOU – participation à la 32ème foire de la châtaigne et du châtaignier (conseillers municipaux)

23/10/23 ARPAJON-SUR-CERE – signature de l'acte d'acquisition à la famille Guiu, de la bande de terrain d'accès à la parcelle sur laquelle sera édifiée la future école (FD)

24/10/23 CALVINET - réunion maire/adjoints

25/10/23 CALVINET – réunion sur les travaux de la RD 66 en présence de Mathieu Mazars (EUROVIA) (FD, ML, RM)

26/10/23 CALVINET – conseil municipal

27/10/23 AURILLAC – participation aux rencontres d'Aurillac sur le thème « Sécurité, Justice, Elus » au tribunal judiciaire (FD)

28/10/23 MOURJOU- point sur le matériel de l'auberge de MOURJOU (ML)

30/10/23 ST MAMET - réunion sous-commission déchets de la communauté des communes (ML, CP)

31/10/23 CALVINET – réunion avec Cécile Caumon,

nouvelle pharmacienne (ML, RM)

NOVEMBRE

04/11/23 MOURJOU – état des lieux de sortie à l'auberge communale (FD, ML, AP, RM, SD)

05/11/23 au 18/11/23 MOURJOU – entretiens avec les candidats à la reprise de l'auberge communale (conseillers de la commission Auberge et Nathalie ROBERT MALVEZIN)

06/11/23 CALVINET - préparation de l'annonce de vente pour une partie des terres du Vernassal (ML)

07/11/23 SAINT-MAMET – commission Développement économique (FD)

08/11/23 CALVINET - bilan des travaux forestiers avec l'ONF et l'entreprise en charge des travaux (Ph. C, ML)

10/11/23 CALVINET – à l'invitation de Martine et Patricia Rouquier, assistance à la remise de la médaille d'or du travail à Colette Rouquier

11/11/23 MOURJOU et CALVINET - commémoration de la Victoire et de la Paix, hommage à tous les morts pour la France (FD, ML, AP, SD, JML, RM, AM)

13/11/23 CALVINET – conseil d'école

16/11/23 SAINT-CONSTANT FOURNOULES – conseil communautaire

17/11/23 MOURJOU – visite à Interlab de Laurent Buchaillat, préfet du cantal, d'Elodie Mareau, sous-préfète et de Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, chargé de France 2030 (FD, ML)

28/11/23 visioconférence avec le CPIE sur la finalisation de l'atlas de la biodiversité (SC)

ANGLARD-DE-SALERS assemblée générale des maires ruraux du Cantal (FD)

MAURS – réunion sur la structuration intercommunale de la gestion de l'eau (FD, JML)

18/11/23 CALVINET – assistance à l'assemblée générale des Aînés

20/11/23 ARPAJON-SUR-CERE – signature des actes notariés d'échange et de ventes de parcelles ayant servi à la réalisation de la voie communale de Jalenques (ML)

21 au 23/11/23 PARIS – congrès des maires (FD, AP)
23/11/23 CALVINET -réunion avec la SOCOTEC. Vérification annuelle des équipements électriques des

bâtiments communaux (RM)

MOURJOU-choix du matériel resté à l'auberge pouvant servir aux cantines avec Cathy AYMAR et Brigitte CALMES (ML)

29/11/23 ROANNES SAINT-MARY – conférence des maires (FD)

30/11/2023 CALVINET - Conseil Municipal

DECEMBRE

01/12/23 AURILLAC – réunion relative à la sécurité des élus à la Préfecture (FD)

MOURJOU - réunion de la maison de la châtaigne (ML, JLA, Ph.P)

03/12/23 MOURJOU - assistance au repas des Aînés (FD)

04/12/23 CALVINET – réunion avec les cantonniers (FD, ML, RM)

Réception des travaux de la RD 66 avec l'architecte, le bureau d'études et les entreprises (conseillers membres de la commission RD 66)

09/12/23 CALVINET – assemblée générale de l'association de pétanque (FD)

MOURJOU – assemblée générale de l'association du Pélou (FD, ML)

10/12/23 LAFEUILLADE-EN-VEZIE – assistance au marché de Noël (FD)

11/12/23 CALVINET – réunion avec Pascal AREIAS, chef du service locatif de Polygone au sujet des dossiers en cours (FD)

CALVINET - réunion d'évaluation du RPI avec les IEN, les personnels enseignants et communaux et la mairie (ML)

13/12/23 visio-conférence avec Nathalie Fernandez (MSA) et Jean-Christophe Billou (Fédération nationale des MARPA) (FD, ML, RM)

Mise en place de la borne multimédia (RM)

Revue des abonnements téléphoniques (AP)

15/12/23 MOURJOU – bornage à Falissart par la société de géomètres Allo & Claveirole (SD)

CALVINET - visite des parcelles du Vernassal mises en vente avec un candidat (ML)

16 et 17/12/23 CALVINET – assistance au marché de Noël

18/12/23 CALVINET – réception des travaux du Salamidou avec l'entreprise Lapierre (FD, ML, RM)

19/12/23 CALVINET – réunion adjoints

SAINT-MAMET – commission Culture de la Communauté de communes (SC)

26/12/23 ARPAJON-SUR-CERE – signature de l'acte de vente du presbytère de Mourjou (JML)

29/12/23 CALVINET- visite des parcelles du Vernassal mises en vente avec un candidat (ML)

JANVIER 2024

03/01/24 CALVINET- préparation des colis des aînés avec l'aide des membres de l'association de Vivre en châtaigneraie (CL, ML)

09/01/24 CALVINET – entretien avec Cathy AYMAR pour la répartition des heures avec Virginie CESANO (ML)

11/01/24 CALVINET – rendu final de l'opération de diagnostic des systèmes d'assainissement collectif de la commune par Baptiste Germain (CIT) et le bureau d'études ACDEAU (FD, ML, JML, RM)

Visite des terres du Vernassal avec un candidat (ML)

12 au 19/01/24 CALVINET et MOURJOU – distribution des colis des aînés (ML, CL, SD, RM et FD)

15/01/24 MOURJOU - arrivée des nouveaux aubergistes, état des lieux (ML, RM)

17/01/24 MOURJOU – réunion de la commission Voirie

18/01/24 CALVINET – réunion Maire/adjoints

19/01/24 CALVINET – réunion du jury du concours de maîtrise d'œuvre du projet d'école, afin de désigner le projet lauréat

Conseil municipal

20/01/24 CALVINET – Vœux de nouvel an et bilan de mi-mandat (en présence de l'ensemble des conseillers municipaux)

30/01/24 CALVINET – Bornage amiable à Girondels (JML)

Réunion sur l'agrément du terrain de football de Mourjou, avec le Président de l'US du Haut-Célé, la commission départementale des terrains et installations sportives et les cantonniers de commune (SD)

Réunion avec les cantonniers (FD, ML, RM)

SAINT-MAMET - Commission Développement économique de la Communauté de communes (FD)

FEVRIER

01 et 02/02/24 CALVINET – entretiens professionnels avec les agents communaux (FD, ML)

Commission Communication (FD, AP)

05/02/24 MOURJOU – conseil d'école

07/02/24 – visio-conférence sur le pont situé entre Puycapel et Saint-Constant Fournoulès, suite à l'adhésion au programme national des ponts (FD, SD)

09/02/24 MOURJOU – Rencontre avec l'association CHAMP LIBRE pour le choix d'une animation proposée par la commune, en présence de Nathalie ROBERT MALVEZIN (ML, RM)

12/02/24 VIC-SUR-CERE – concertation territoriale sur la planification écologique (FD)

13/02/24 CALVINET - réunion sur la gestion de la MARPA, avec Romain Berthet, directeur de la Fédération des ADMR du Cantal, et Gérard Pradal, administrateur de la Fédération des ADMR (FD, ML, SD, JML, RM et CP)

AURILLAC – comité syndical du SCOT du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (FD)

14/02/24 Visioconférence avec une entreprise qui propose un traitement contre les cyanobactéries (FD, AP, JML, SD, RM, ML)

15/02/24 CALVINET – réunion sur la borne interactive avec l'association Calvinet-Patrimoine (SC)

LE ROUGET – commission Enfance jeunesse

16/02/24 AURILLAC – conférence des territoires (FD) de la Communauté de communes (SD)

17/02/24 CALVINET - assemblée Générale du comité des fêtes de CALVINET (ML)

19/02/24 MAURS – ateliers du futur PLUI du Pays de Maurs (CP, JLA)

MOURJOU - réunion du conseil d'administration de la Maison de la Châtaigne (ML, JLA)

22/02/24 CALVINET – réunion avec Léa Manhès, chargée du projet LIFE (contrat de rivière Célé 2020-2024) au syndicat mixte Célé Lot-médian et Simon Zarate (stagiaire) sur l'étang de l'Estanquiol (FD, ML, RM, SC et CP)

Réunion préparatoire à la Fête de la nature (SC)

MONTSALVY – assemblée générale du Crédit agricole (FD)

23/02/24 AURILLAC - conseil d'administration de l'assemblée des maires du Cantal (FD)

CALVINET – conseil municipal

24/02/24 CALVINET – assemblée générale du tennis club de la Châtaigneraie (FD)

26/02/24 CALVINET – réunion sur le futur PLUI du Pays de Maurs (FD, ML, JLA)

26/02/24 MAURS – ateliers de travail sur le PLUI du Pays de Maurs (CP, JLA)

MARS

01/03/24 – MONTSALVY - assemblée générale de l'association pour le don de sang bénévole du pays de Montsalvy (JML)

05/03/24 MAURS – réunion de l'entente intercommunale de la gestion de l'eau et l'assainissement collectif (JML, BE)

07/03/24 CALVINET – réunion avec Patrick Boulhol, chef de projet desserte forestière à l'Office national des forêts (ONF), afin de finaliser le dossier de subvention de la piste forestière à Puy Capel et Puy Garic (FD, Ph.C.)

08/03/24 CALVINET – entretien avec Bruno Pitot, directeur de la SAFER au sujet des parcelles du Vernassal (FD, ML)

Entretien avec Fernand Revel au sujet de la parcelle située en face de la salle des fêtes de Mourjou (FD, ML)

Réunion des conseillers municipaux pour le zonage des énergies renouvelables en vue de la réunion publique

09/03/24 CALVINET – accueil des techniciens du concert de Thibault CAUVIN à la salle des fêtes (SC)

AURILLAC – assemblée générale de CIT (SD)
A l'invitation du Président du Conseil départemental, présentation du livre « Demeures du Cantal » (FD)

09/03/24 CALVINET – assemblée générale du comité d'animation (FD)

CASSANIOUZE – inauguration de l'exposition Histoire, Sport et Citoyenneté (JML)

14/03/24 AURILLAC – présentation des résultats de l'évaluation du SCOT à six ans (FD)

15/03/24 AURILLAC – présentation de la réforme de la dotation globale de fonctionnement et de la loi de finances pour 2024, par Michel Klopfer, en présence des sénateurs du Cantal (FD)

MOURJOU – à l'invitation de Kara ASATRYAN, dîner préalable à l'ouverture de l'auberge (en présence de

l'ensemble des conseillers municipaux)

16/03/24 MOURJOU - assemblée générale de l'association Vivre en Châtaigneraie (FD)

19/03/24 MOURJOU – assemblée générale GROU-PAMA, de la Caisse locale de la Châtaigneraie (FD)

CALVINET et MOURJOU – commémoration du cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie

20/03/24 CALVINET – réunion avec Bruno Pitot (directeur de la SAFER) et S. Lapeyre (technicien) au sujet des parcelles du Vernassal (FD, ML)

Réunion avec Pascal Deltort (ENEDIS), pour les différents contrats avec la commune, en présence de Virginie CESANO (FD, ML, JML, RM, SD).

21/03/24 CALVINET – conseil communautaire (FD, ML, SD, JML, JLA)

22/03/24 CALVINET – conseil municipal

23/03/24 MOURJOU - assemblée générale du comité des Fêtes (FD)

Café gourmand à l'Auberge de Mourjou, offert par l'association d'animation et de gestion de la maison de la châtaigne pour les bénévoles (FD, ML)

24/03/24 CALVINET – accueil des artistes du concert Les quatre saisons (SC)

25/03/24 CALVINET – commission Voirie

29/03/24 CALVINET – réunion Maire/adjoint

MOURJOU- Entrevue avec Bruno DENISE, commissaire enquêteur pour l'enquête publique du captage d'eau potable de Martory sur la Ressègue (ML)

AVRIL

03/04/24 CALVINET – réunion avec Christophe GARCIA, conseiller aux décideurs locaux (service de gestion comptable d'Aurillac) pour la préparation du budget avec Virginie CESANO (JML, ML)

04/04/24 CALVINET – réunion pour la préparation du bulletin municipal avec Nathalie Robert Malvezin (AP, CL, FD, ML)

05/04/24 CALVINET - commission Voirie et cantonniers

Conseil municipal

06/04/24 MOURJOU – assemblée générale des Aînés (FD)

08/04/24 CALVINET – réunion sur le dossier de consultation des entreprises pour la rénovation énergétique de la gendarmerie, avec Mathieu Plantecoste et Véronique Amblard (CIT), Jean-Géraud

Lutran (METAFORE), S. Rols (IGETEC) et Angélique Villeneuve (service des affaires immobilières de la gendarmerie) (FD, RM)

11/04/24 SAINT-MAMET commission Culture de la Communauté de communes (SC)

16/04/24 MOURJOU – commission de sécurité pour la salle des fêtes

19/04/24 CALVINET – réunion avec François Bouchaudy (architecte lauréat du projet d'école), Mathieu Plantecoste (CIT) et un représentant d'IGETEC. Réunion publique sur l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables (FD, ML)

23/04/24 MOURJOU – assemblée générale de l'association d'animation et de gestion de la maison de la Châtaigne (ML, SD, JLA et Ph.P)

24/04/24 CALVINET – réunion avec Léa MANHES (syndicat mixte Célé Lot médian), Laurent COSTES, Paul BONNET et Marie laure LACIPIERE pour étudier les zones humides et les apports en eau en amont de l'Estanquiol.

27/04/24 CALVINET – réunion sur l'aire terrestre éducative (ATE) (SC, JV)

29/04/24 CALVINET - réunion pour la préparation du bulletin municipal (CL, ML)

MAI

02/05/24 AURILLAC – journée d'échanges sur l'engagement municipal organisée par l'association des maires du Cantal (FD)

03/05/24 LABESSERETTE – assemblée générale de l'ADMR du Haut-Célé (FD, CP)

06/05/24 MOURJOU – réunion sur la reconduction de la convention entre la Communauté de communes et l'association d'animation et de gestion de la maison de la châtaigne, avec Michel Teyssedou, Président, et Antoine Gimenez, vice-président de la Communauté de communes, Guy Goutel, président de l'association, Pascal Piganiol secrétaire de l'association, des membres de l'association et Lisa Gonzalès, animatrice, gestionnaire de la structure (FD, ML)

CALVINET – réunion avec Angélique Viala, chargée de mission à la Région Auvergne Rhône-Alpes (direction de l'aménagement du territoire) au sujet des projets passés et en cours financés par la Région (FD, ML)

07/05/24 CALVINET et MOURJOU – réunion avec

Romain Marleix, directeur de cabinet du Président du Conseil départemental du Cantal (FD, ML, JML)

08/05/24 **CALVINET** et **MOURJOU** – commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

10/05/24 **CALVINET** – réunion avec Vanessa Villard, assistante de direction à l'ADMR du Cantal, en vue de l'assemblée générale de la Fédération des ADMR (FD)

11/05/24 **CALVINET** – célébration du mariage de Mathieu Clergeaud et Maeva Boudy (FD)

12/05/24 **MAURS** – cérémonie commémorative du 80ème anniversaire de la rafle de Maurs (FD)

13/05/24 **MOURJOU** – réunion avec Françoise MERLE pour l'organisation du deuxième salon des sites remarquables du goût (ML)

14/05/24 **MOURJOU** - assemblée générale des Castanhaïres bio (ML)

16/05/24 **SIRAN** – conseil communautaire (FD)

20/05/24 **CALVINET** – rendez-vous préparatoire à la Fête de la nature, en présence de Danielle LISSAC (SC)

22/05/24 **CALVINET** – entretien avec Fabien CHARMES au sujet de la pharmacie (FD,ML)

23/05/24 **CALVINET** – réunion Maire/adjoints

24/05/24 **AURILLAC** - assistance au Colloque Georges POMPIDOU (FD)

Lacapelle-Viescamp – réunion Villages d'avenir en présence de Laurent Buchaillat, Préfet du Cantal, de Bernard DELCROS et Stéphane SAUTAREL, sénateurs du Cantal

25/05/24 **VIEILLEVIE** -assistance à la Fête des cerises (FD)

CALVINET – assistance à la Fête de la Nature (FD, ML, SC)

26/05/24 **CALVINET** et **MOURJOU** assistance à la Fête de la Nature (FD, ML, SC, CP, JML)

30/05/24 **AURILLAC** – réunion du syndicat mixte du SCOT (FD)

MOURJOU – réunion cantonniers (ML, RM)

31/05/24 **MOURJOU** – assistance des bénévoles pour l'opération entretien des sentiers (ML)

CALVINET – conseil municipal

JUIN

06/06/24 **CALVINET** – réunion avec Olivier CLAVEL-ROLE, géomètre (RM, JML)

MOURJOU – réunion avec Annie PLANTECOSTE vice-présidente de la Communauté de communes, Pauline PIGANIOL, directrice Solidarités et proximité à la Communauté de communes, Philippe GRAS, directeur de services de la Communauté de communes, deux représentants de la CAF, et Emmanuel JALENQUES (INTERLAB) (ML et FD en visio)

CALVINET - commission Bulletin municipal (FD, ML, CL, AP) en présence de Nathalie ROBERT MALVEZIN

SAINT-MAMET – commission Culture de la Communauté de communes (SC)

07/06/24 **CALVINET** – réunion avec Christelle COMBOURIEU (GROUPAMA) au sujet des contrats d'assurance de la commune, en présence de Virginie CESANO (FD)

08/06/24 **MOURJOU** – Inauguration du deuxième salon des sites remarquables du goût (FD, ML, RM)

09/06/24 **CALVINET** et **MOURJOU** – tenue du bureau de vote pour les élections européennes (ensemble des conseillers municipaux)

10/06/24 **CALVINET** – conseil d'école (FD, ML)

11/06/24 **CAYROLS** – commission Développement économique de la Communauté de communes (FD)

SAINT-MAMET - réunion sous-commission déchets de la communauté des communes (CP)

12/06/24 **AURILLAC** – rassemblement contre les agressions envers les élus à l'initiative de l'association des maires du Cantal (FD)

14/06/24 **MOURJOU** – réunion avec Anne-Laure BUFFETAUD, intervenante pour les temps périscolaires – TAP – (ML)

16/06/24 **CALVINET** – assistance à la fête des écoles (ML)

17/06/24 **MONTSALVY** – conseil communautaire (FD)

18/06/24 **AURILLAC** – commission de sécurité sur la salle des fêtes de Mourjou (FD)

MOURJOU – assemblée générale de dissolution de l'Union des anciens combattants de Mourjou (FD)

19/06/24 **CALVINET** – entretien avec Clément JAN-



HEYE, cantonnier (FD, ML)

20/06/24 CALVINET – assemblée générale de la Fédération ADMR DU CANTAL (FD,ML)

21/06/24 CALVINET – réunion avec les délégués de classe Eugénie PUECH, Nora LAVAISSIERE et Alice BAYET, au sujet de la réalisation de l'aire terrestre éducative (ATE) (FD, ML et SC)

Projet d'école nouvelle – présentation de l'esquisse actualisée et préparation de l'APS par François BOUCHAUDY, architecte, en présence de Mathieu Plantecoste (CIT) et Vincent DELMAS (IGETEC) (FD, ML, JML, RM, SD, CP et SC)

25/06/24 Visioconférence des Maires sur le bilan de l'action de la Communauté de communes (FD)

Visio Maire/adjoints

26/06/24 CALVINET et en visioconférence – projet d'école nouvelle : présentation aux directeurs d'école, enseignants et agents communaux travaillant à l'école, de l'esquisse actualisée et de l'APS par François BOUCHAUDY, architecte en présence de Mathieu Plantecoste (CIT) (ML, AP, RM)

27/06/24 MAURS – restitution de la phase 1 de l'étude d'opportunité sur la création d'un syndicat AEP-assainissement secteur Sud-ouest de la Châtaigneraie (FD, JML)

28/06/24 CALVINET – conseil municipal

30/06/24 CALVINET et MOURJOU – tenue du bureau de vote pour le premier tour des élections législatives (ensemble des conseillers municipaux)

JUILLET

06/07/24 CALVINET – célébration du mariage de Jacques DEVEZ et Corinne RIEU

07/07/24 CALVINET et MOURJOU - tenue du bureau de vote pour le deuxième tour des élections législatives (ensemble des conseillers municipaux).

SYNTHESE DES CONSEILS MUNICIPAUX



Synthèse des conseils municipaux du 21/07/2023 au 31/05/2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHATAIGNERAIE CANTALIEENNE

- Bilan de la commission agriculture qui s'est tenue à la communauté de communes. Plusieurs points abordés dont le plan châtaigne, l'agrément du Foirail de Maurs comme lieu de rassemblement, et l'opération « cultivons nos forêts ».

- Le projet de construction d'une nouvelle école primaire a été inscrit au programme Contrat Cantal Développement 2022-2027. Une subvention de 100 000 € a été retenue pour ce projet.

COMPTABILITE

Ligne de trésorerie

Renouvellement de contrat pour une durée de 12 mois auprès de la Caisse du Crédit agricole

Vote des Comptes 2023

Compte administratif

Résultat de Clôture : excédent de fonctionnement 1 100 496.61 € et déficit d'investissement de 419 520.12 €, d'où un excédent net de 680 976.49 € et 251 625.00 € de reste à réaliser en dépenses et recettes d'investissement.

Au budget primitif 2024, affectation de 419 520.12 € en section d'Investissement et report de 680 976.49 €

en excédent de fonctionnement.

Compte administratif 2023 Eau et assainissement

Résultat de clôture: excédent de fonctionnement de 28 186.84 € et un excédent d'investissement de 97 993.597 €, d'où un excédent net de 126 180.43 € sans reste à réaliser au 31/12/2023.

Au budget primitif 2024, affectation de 28 186.84 € en excédent de fonctionnement et report de 97 993.59 € en recettes d'investissement.

Taux d'imposition des taxes directes locales 2024

Taxe d'habitation	11.74 % (inchangé)
Taxe foncière (bâti)	46.06 % (inchangé)
Taxe foncière (non bâti)	105.24 % (inchangé)

URBANISME – VOIRIE

Eclairage public supplémentaire dans le bourg de Calvinet

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 3 760.00 € HT – Fonds de concours de la commune : 50 % du montant H.T de l'opération.

Déplacement éclairage public à Calvinet

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 1 140.00 € HT – Fonds de concours de la commune : 50 % du montant H.T de l'opération.

Voirie communale

Renforcement et assainissement de la voirie communale

Augmentation de la masse des travaux pour tenir compte des modifications apportées au marché initial et des aléas de chantier.

Attributaire : Entreprise EUROVIA - AURILLAC

Marché initial – Montant : 379 649.02 € HT

Avenant n°1 : plus-value de 27 000.00 € HT

Avenant n°2 : plus-value de 9 186.19 € HT

Nouveau montant du marché : 415 835.21 € HT

Reprise d'une canalisation d'eaux usées au Mas de Mourjou

Acceptation du devis de l'entreprise VAISSIERE TP pour les travaux de reprise d'une canalisation d'eaux usées, d'un montant total de 5 186.00 € HT.

Rue du Salamidou - Validation du devis pour la reprise du muret en pierre de maintien du chemin d'accès

Nécessité de reprendre le muret en pierre qui assure le maintien du chemin d'accès au 14, rue du Salamidou (maison du roc du vent), en raison de son éboulement lors des travaux d'assainissement, provoqué pour élargir le chemin.

- Validation du devis de la SARL MAZAC d'un montant total de 1 635.60 € HT.

Cession terrain Indivision GUIU à la commune de PUYCAPEL

L'indivision GUIU consent à vendre à la commune de PUYCAPEL, une bande de terrain (division de la parcelle section AB 245, sise « Le Bourg » à Calvinet) d'une superficie de 236 m², qui permettra d'élargir l'accès à la future école et à la future MARPA.

L'indivision a donné son accord pour céder ladite parcelle pour l'euro symbolique, avec obligation pour la commune de déplanter et replanter la haie et de passer l'épaveuse chaque année à l'automne.

Le conseil Municipal approuve cette acquisition. Les

frais d'acte sont à la charge de la commune, l'Office Notarial HENRI/MANHES-BLONDEAU est désigné pour rédiger l'acte de vente.

Parcelles Section B N°436 et N°437 situées à Mourjou (Fixation du prix de vente au m²)

Accord du Conseil municipal pour la vente de 2 terrains constructibles situés à Mourjou à proximité de la salle des fêtes (parcelle section B n° 436 d'une superficie de 2137 m² et la parcelle section B n° 437 d'une superficie de 1751 m²), au prix de vente au m² de 5 € le m² pour les primo-accédants et à 10 € le m² pour les autres acquéreurs.

Vente de parcelles Commune de PUYCAPEL / Guy BOUQUIER

Accord du Conseil municipal pour la vente à Mr Guy BOUQUIER de 2 parcelles d'une superficie de 5 m² et d'une superficie de 474 m² au prix de 1 € du m² et validation du nouveau tracé d'usage de la servitude qui permettra l'accès et l'usage très occasionnel, exclusivement à la parcelle cadastrée section B n° 551, pour l'entretien ou travaux liés au cimetière ou à l'église. Cette servitude de passage s'exercera exclusivement sur une bande de 3 mètres. L'Office Notarial HENRI/MANHES-BLONDEAU est désigné pour rédiger l'acte de vente.

Cession Indivision REVEL /Commune de PUYCAPEL

L'indivision REVEL, propriétaire du terrain situé en face de la salle des fêtes de Mourjou, parcelle section B 657 (anciennement parcelle section B12), d'une superficie totale de 4.41 ha accepte de le vendre à la commune, à condition qu'il soit utilisé dans un intérêt communal. Il s'agit d'une parcelle agricole, libre de toute occupation.

Le Conseil municipal approuve l'acquisition de la

parcelle section B 657 (3000 m²) pour la somme de 20 000.00 € et de 40 000.00 € pour le reste de la parcelle, soit un total de 60 000.00 €.

Les frais d'acte sont à la charge de la commune, l'Office Notarial HENRI/MANHES-BLONDEAU est désigné pour rédiger l'acte de vente.

Offres d'achat des parcelles du Vernassal

Trois propositions ont été reçues dont une seule pour la totalité des terres.

En séance du Conseil municipal du 19 janvier 2024, l'offre d'achat du GAEC du Roc des Clauzades a été retenue pour l'achat des terres du Vernassal (17ha 77 a et 26ca) au prix de 10 000 € l'hectare. Informé de cette décision, le GAEC du Roc des Clauzades a demandé l'accord de crédit auprès de sa banque. Cet accord de crédit lui a été délivré le 26 mars 2024 pour un montant de 175 000 € soit un prix de 9 846.60 € l'hectare.

Validation par le Conseil municipal du nouveau prix de vente à l'hectare (9 846.60 € l'hectare) pour l'achat de la totalité des terres. L'office notarial HENRI/MANHES-BLONDEAU est désigné pour rédiger l'acte de vente.

Contrats de vente d'herbes 2024

Lot n°1 : 17,77 hectares attribué à Monsieur ALBOUZE – GAEC du Roc des Clauzades

Lot n°2 : 4.5624 hectares attribué à Monsieur Paul BONNET

Lot n°3 : 5.6638 hectares attribué à Monsieur Yannick NAIRABEZE

La mise à disposition des terres est fixée pour une durée d'un an, suivant signature d'un contrat de vente d'herbe.

Biens sectionnaires

Attribution de la totalité des parcelles libérées par Mr COSTES d'une superficie de 43 hectares à Mr Paul BONNET pour un loyer annuel à 125 € l'hectare et autorisation à Monsieur le Maire à signer la convention pluriannuelle d'exploitation d'une durée de 8 ans.

Convention de missions et de rémunération avec la société d'avocats TEILLOT et ASSOCIES

Monsieur le Maire indique s'être rapproché de la société d'avocats TEILLOT et ASSOCIES pour sécuriser les relations contractuelles, notamment en ce qui concerne la destination du bâtiment construit en son temps sur un bien sectionnaire. Il présente à l'assemblée la convention de missions et de rémunération transmise par la société d'avocats TEILLOT et ASSOCIES.

- Validation par le Conseil municipal, de la convention de missions et de rémunération proposée par la société d'avocats TEILLOT et ASSOCIES

EAU ASSAINISSEMENT

EMPRUNT pour travaux sur les réseaux d'Eau et d'Assainissement et réalisation du diagnostic assainissement Calvinet/Mourjou

Adoption de l'offre de prêt de 150 000 € de la Caisse d'épargne Auvergne-Limousin pour une durée de 20 ans

Constitution d'une Entente intercommunale en vue de l'engagement de démarches préparatoires à la structuration intercommunale de la gestion de l'eau potable et d'assainissement sur le secteur Sud-Ouest de la Chataigneraie.

Le transfert des compétences Eau Potable et Assai-

nissement Collectif (des Communes vers la Communauté de Communes) se fera au plus tard le 31/12/2025. Il y aura donc la possibilité pour l'EPCI nouvellement compétent de déléguer la gestion de l'Eau Potable et de l'Assainissement à un syndicat infracommunautaire existant (via une convention de délégation de service). Les élus ont indiqué que le territoire de l'EPCI (CC Chataigneraie) leur paraît trop vaste pour mettre en place un service d'eau permettant de garantir une bonne réactivité et une proximité auprès des usagers. La gestion de l'eau, à l'échelle de syndicats d'environ 10 à 15 communes chacun, semble être plus pertinente.

Des rencontres ont donc eu lieu avec les Maires du secteur « Sud-Ouest » et de la Chataigneraie, afin de discuter du périmètre du nouveau syndicat. Les Maires ou Présidents des collectivités suivantes - Communes de Mours (AEP), Montmurat (Asst), Puycapel (AEP / Asst), Quézac (AEP / Asst), Saint Constant-Fournoulès (Asst), Saint Julien de Toursac (AEP / Asst), Saint-Santin de Mours (Asst), Trioulou (AEP), Saint-Etienne-de-Mours - Saint-Constant (AEP), SIAEP de Saint-Santin de Mours - Saint-Santin d'Aveyron-Montmurat (AEP), et SIVU d'Assainissement Mours - Saint Etienne de Mours (Asst) - ont exprimé leur intérêt pour porter un projet commun de structuration locale pour la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif.

Cantal Ingénierie & Territoire (CIT) propose d'accompagner les collectivités du secteur via une mission d'AMO pour réaliser l'opération « *Etude d'opportunité et de faisabilité pour la mutualisation intercommunale des services d'eau potable et d'assainissement collectif (secteur Sud-Ouest Chataigneraie Cantalienne) & Accompagnement à l'extension du périmètre d'un Syndicat existant* ».

Le montant global estimatif de cette opération (y compris honoraires d'AMO et frais divers) est évalué à 133 860 € HT, pouvant faire l'objet de cofinancements de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de l'Etat à hauteur de 80% des dépenses. Le reste

à charge serait payé par chacune des collectivités concernées, au prorata du nombre d'abonnés aux services d'Eau Potable et/ou d'Assainissement Collectif.

Le Conseil municipal accepte d'adhérer au projet d'Entente Intercommunale et de désigner le SIVU d'Assainissement Maurs – Saint Etienne de Maurs pour représenter l'Entente dans les actes publics nécessaires à son objet (demandes de subventions, marchés publics et paiements des prestations...), en tant que Maître d'Ouvrage délégué pour le compte de l'Entente.

MM F.DANEMANS, B.ESPEYSSE et JM.LABORIE sont désignés membres titulaires de la Commission spéciale chargée de représenter la Collectivité au sein de la Conférence Intercommunale de l'Entente.

Tarifs Eau et Assainissement PUYCAPEL - Facturation 2024 (harmonisation des tarifs entre les anciennes communes de Calvinet et Mourjou)

Compteur principal.....	67.00 €
Compteur secondaire.....	36.00 €
Le m3 d'eau.....	1.15 €
Abonnement assainissement...	30.00 €
Le m3.....	1.15 €

Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif de la traverse sud de Mourjou

Le conseil municipal sollicite Monsieur le Directeur

** coupe de bois*

de l'agence de l'eau Adour Garonne, pour l'obtention d'une subvention maximale pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif de la traverse sud de Mourjou et adopte le principe d'intervention de la commune en domaine privatif, pour effectuer les travaux de mise en conformité des branchements particuliers.

Raccordement au réseau d'Assainissement

Les propriétaires d'habitations situées dans le zonage d'assainissement peuvent demander leur raccordement au réseau. Les travaux de raccordement sont à la charge de la commune jusqu'à la limite de propriété.

Validation du devis de la SARL VAISSIERE TP d'un montant de 2 222.00 € HT pour le raccordement situé au 45 rue Géraud de Bonnafos et de 6 354.50 € HT pour celui situé au 4, rue de la Châtaigneraie.

FORET

Coupes 2024 *

Acceptation de l'ensemble des propositions et destinations de coupes mentionnées ci-dessous*

Réalisation d'une route forestière – Choix de l'entreprise

Réalisation d'une desserte forestière dans les massifs de Puy Capel et de Puy Garric

Acceptation du devis de la SARL SEGERIE pour les travaux de réalisation d'une route forestière sur 1085 ml, de 6 places de dépôt d'un montant total HT de 92 285.00 €.

Forêt de : CALVINET											
Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (1)	Proposition ONF (2)	Justification ONF (si modification par rapport aux préconisations du document de gestion)	Année Décision propriétaire sur proposition ONF (3)	Mode de commercialisation préconisé			
								Vente publique sur pied	Vente publique unité mesure	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré
1 U	E2	20	0,4	2021	2024				<input checked="" type="checkbox"/>		
1 U	E3	364	11,1	2024	2024	ONF-CE - Condition technique d'exploitabilité et de desserte			<input checked="" type="checkbox"/>		

Forêt de : CALVINET ET PIERRAS											
Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (1)	Proposition ONF (2)	Justification ONF (si modification par rapport aux préconisations du document de gestion)	Année Décision propriétaire sur proposition ONF (3)	Mode de commercialisation préconisé			
								Vente publique sur pied	Vente publique unité mesure	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré
9 U	E2	219	7,3	2021	2024				<input checked="" type="checkbox"/>		

ECOLE – GARDERIE

Projet de construction d'une nouvelle école primaire

La commune de Puycapel a décidé de lancer une opération de construction d'une nouvelle école primaire sur la parcelle AB 540 dans le bourg de Calvinet.

Ce projet permettra de regrouper les deux écoles de la commune sur un seul et même site au sein d'une construction nouvelle qui proposera des locaux adaptés aux pratiques pédagogiques actuelles et améliorera les conditions d'accès et de sécurité des élèves tout en optimisant les frais de fonctionnement de l'école.

La volonté de l'équipe municipale est d'intégrer ce projet d'école au sein d'un pôle intergénérationnel regroupant d'une part le futur groupe scolaire et d'autre part un projet de Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Agées non dépendantes (MARPA).

La construction du nouvel équipement public inclut :

- Une école primaire d'une capacité d'environ 70 élèves composée de 3 salles de classe, d'une salle de motricité, d'une salle de sieste, ainsi que des locaux dédiés à l'administration et aux enseignants de l'établissement,

- La création des accès, des aires de stationnement, d'un parvis et les espaces extérieurs (cour de récréation, espaces verts, etc.).

Convention avec Cantal Ingénierie et Territoires (CIT) pour la phase « Concours, suivi des études et accompagnement en phase travaux ».

Validation de la convention avec CIT pour un montant HT de 8 333.40 € HT.

Etude Géotechnique relative à la construction d'une nouvelle école primaire - Choix de l'entreprise.

Lancement par CIT d'une consultation pour missionner un opérateur qui sera chargé d'assurer les études et investigations géotechniques, suivant accord-cadre à bon de commande.

- Validation par le Conseil municipal de l'offre reçue de l'entreprise GEOTEC, pour un montant de 27 700.00 € H.T, pour la réalisation d'une mission d'études et investigations géotechniques, dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle école primaire.

Constitution du jury de concours

Le jury est composé des 6 membres à voix délibérative (Commission communale des travaux, de l'architecte Conseil d'architecture et d'urbanisme et de l'environnement du Cantal, ainsi que de l'architecte proposé par le Conseil régional de l'ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes) et de membres à voix consultative (l'inspectrice d'Académie, représentants du corps enseignant et ATSEM, ainsi qu'un représentant des parents d'élèves).

En outre, la commission des travaux sera assurée par Cantal Ingénierie & Territoires. Elle sera chargée de préparer les travaux du jury d'examen des candidatures et d'évaluation des projets.

Le Conseil municipal valide la composition du jury ci-dessus, le programme de l'opération et l'enveloppe prévisionnelle des travaux, et fixe le nombre des équipes concourantes à trois avec l'attribution d'une prime de 12 000.00 € HT à chaque équipe. Cette prime constituera pour le lauréat attributaire du marché une avance sur ses honoraires.

Analyse et sélection des candidats admis à concourir – maîtrise d'oeuvre

Après analyse et jugement des candidatures, le jury propose de retenir les trois candidats suivants pour

la deuxième phase de la procédure (participation au concours avec la remise de prestations).

- ✓ ARCHITECTES (mandataire) / LANCRENON PAYSAGE / IGETEC / CAP TERRE / SIGMA ACOUSTIQUE / NODAL
- ✓ Groupement ARKHIDEA (mandataire) / BETOM / CAP TERRE / DEJANTE VRD & CONSTRUCTION / MC2G / ORFEA
- ✓ Groupement ATELIER DU ROUGET (mandataire) / IGETEC / SARL SIGMA ACOUSTIQUE / ACBIM MOPUS

Validation par le conseil municipal des trois candidatures pour la deuxième phase de la procédure et engagement de la deuxième phase du concours de maîtrise d'œuvre avec l'envoi du dossier de consultation aux trois candidats retenus.

Demande de subvention au titre de la DETR 2024 concernant les études préalables à l'opération « Construction d'une nouvelle école primaire »

Dans l'objectif de préciser la conception des aménagements projetés et d'affiner l'enveloppe financière des travaux, il est apparu nécessaire :

- de confier à CIT une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la commune dans la mise en œuvre de la procédure de concours et pour le suivi des études ;
- de désigner après consultation une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un architecte, d'un paysagiste et de bureaux d'études techniques (VRD, fluides, électricité, structures) pour la conception du projet;
- de faire réaliser les études complémentaires géotechniques nécessaires à la conception du projet.

Le Conseil municipal décide de retenir le plan prévisionnel de financement de 242 673.39 € HT de la phase études préalables selon le détail ci-après et de solliciter au titre de la DETR 2024, une subvention d'un montant 97 069,36 € (soit 40% des dépenses éligibles) auprès de Monsieur le Préfet du Cantal.

- Assistance à maîtrise d'ouvrage : concours et suivi des études (7 083.39 €)
- Etudes de conception de maîtrise d'œuvre (Primes de concours ESQ, Missions APS, AVP, PRO, Missions complémentaires (208 850.00 €)
- Etudes géotechniques (26 740.00 €)

Choix du Lauréat

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 2,9 M Euros H.T décomposée comme suit :

- Tranche ferme : construction de la nouvelle école et aménagement des abords : 2 650 000,00 € HT
- Tranche optionnelle : viabilisation et aménagement du site de la MARPA : 250 000,00 € HT

Après une visite sur site, les 3 propositions ont été reçues dans les délais et ont été anonymisées par le secrétariat du concours.

Le jury s'est réuni le 19 janvier 2024 et a procédé à l'examen des propositions reçues selon les critères suivants :

- Qualité urbaine, architecturale et paysagère
- Qualité fonctionnelle
- Performance environnementale et choix techniques

- Respect et fiabilité du coût du projet (analyse de la note économique)

- Organisation et respect des objectifs calendaires fixés au programme.

La proposition du Candidat B : Groupement BOU-CHAUDY ARCHITECTES (mandataire) / LANCRENON PAYSAGE / IGETEC / CAP TERRE / SIGMA ACOUSTIQUE / NODAL a été unanimement validée par l'ensemble des membres du jury.

Cantine de Calvinet - Remplacement du four

Acceptation du devis de l'entreprise CMBH d'un montant total de 3 448.00 € HT pour la fourniture et la mise en service d'un fourneau électrique.

Participation financière de la commune à la manifestation « Le savoir rouler à l'école »

Ce dispositif d'apprentissage de la pratique cycliste, porté par la communauté de communes, est à destination des enfants de 6 à 11 ans. Le coût global de la manifestation s'élève à 2 660.00 €. Il est financé à 50 % par l'Etat, 25 % par la Communauté de communes. Le reste à charge par école représente 25% du coût d'intervention, soit 665.00 €.

Validation par le Conseil municipal pour une participation à parts égales entre la commune et l'association des parents d'élèves pour la somme de 332.50 €.

Médiathèque Mourjou

Acceptation du devis de la société C3RB Informatique d'un montant total de 2 037.00 € HT pour la licence d'utilisation d'un logiciel de gestion permettant de bénéficier des ressources documentaires des

médiathèques du réseau, l'installation, la journée de formation, la maintenance et l'hébergement.

PERSONNEL COMMUNAL

Adhésion au Service de médecine préventive du centre de Gestion du CANTAL – Renouvellement convention.

Validation par le Conseil municipal de renouveler la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction publique du Cantal, à compter du 1er janvier 2024.

GENDARMERIE

Programme Rénovation énergétique

Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024

Le conseil municipal vote le plan de financement à 508 958.00 € HT et sollicite monsieur le Préfet, pour l'obtention d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024.

Demande de subvention au titre de l'aide régionale « Sécuriser ma commune pour l'acquisition et l'installation d'équipements adaptés ».

Le Conseil municipal valide le projet qui sera présenté au titre des aides proposées par la Région Auvergne Rhône-Alpes, vote le plan de financement prévisionnel et sollicite Monsieur le Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, pour l'obtention d'une subvention au titre des aides proposées pour la création, la rénovation et l'extension des lieux abritant des forces de l'ordre.

AUBERGE COMMUNALE DE MOURJOU

Rachat de Matériel

Validation de la proposition de rachat par la Commune, de Mme Patricia REINER, du matériel acquis par la SASU FACE A LA MER, suite à leur cessation d'activité pour un montant total fixé à 12 000 € TTC.

Contrat d'affermage – nouveaux gérants

Madame Kara ASATRYAN et Monsieur David GINER ont repris l'activité de l'ensemble de l'auberge communale (restaurant et chambres d'hôtes), à compter du 1^{er} mars 2024.

Le contrat d'affermage a été signé entre la commune et les gérants, le montant de la redevance mensuelle est fixé à 840 € par mois.

LOISIRS

Piscine

Pas d'ouverture prévue pour la saison estivale

QUESTIONS DIVERSES

Vente du presbytère de Mourjou

La mission confiée à Maître Jean-Marie HENRI (Office Notarial HMB) pour la vente interactive s'est déroulée du 16 au 29 juillet 2023.

Acceptation de l'offre la mieux-disante reçue de Mr Pierre-Yves ANDRE, transmise par l'office Notarial HMB, et s'élevant à 79 590 € net vendeur, pour le bâtiment et le terrain, situés à Mourjou, parcelle section B 673, d'une surface de 643 m². Les frais de négociation et les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

Colombarium du Cimetière communal de Mourjou

Toutes les cases du colombarium du cimetière ont été vendues. Demande de devis en cours pour la réalisation d'un nouveau.

Foire de la châtaigne – Tarifs des Droits de place

Validation par le Conseil municipal des nouveaux tarifs pour les 2 jours (samedi et dimanche) pour les droits de place lors de la Foire de la Châtaigne, comme suit :

- Emplacement non couvert extérieur (6 m maximum) et grange (3 m maximum)	Tarif A	11.00 € le ml
- Location de stand 3m x 3m	Tarif B	60.00 €
- Forfait électricité (suivant puissance électrique)	Tarif n°1	5.00 €
- Forfait électricité (suivant puissance électrique)	Tarif n°2	15.00 €

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) – Finalisation

Sébastien COUDERC informe l'assemblée que le dossier technique de l'ABC a été validé en octobre 2023, par l'office français de la Biodiversité. Il présente le livret pédagogique, qui reprend tout ce qui a été présenté lors des différents COPILS : les résultats des expertises de terrain, les données techniques avec une présentation par milieu.

Acquisition tracteur

La commission Voirie s'est réunie pour engager une réflexion sur l'achat d'un nouveau tracteur pour la commune.

Après examen des différentes offres reçues, la commission propose de retenir l'offre de la SARL QUIERS,

la plus adaptée aux besoins de la commune, dans le respect des prévisions budgétaires

Acceptation du devis de la SARL QUIERS d'un montant de 56 800.00 € HT pour l'achat d'un tracteur NEW HOLLAND d'occasion avec benne multiservice et de 23 500.00 € HT pour la reprise des deux anciens tracteurs (13 500.00 € HT pour le LANDINI POWER-FARM et 10 000.00 € HT pour le JOHN DEERE) sous réserve de l'acquisition ultérieure d'un camion Polybenne.

Aire Terrestre Educative (ATE)

Présentation du plan d'Aire Terrestre Educative réalisé par les élèves de la commune. Cette présentation met en relief quelques contraintes.

Visite sur le lieu de réalisation avec Sébastien COUDERC, Jérémy VAISSIERE pour l'entreprise VAISSIERE TP et avec Léa MANHES, chargée de projets milieux aquatiques-plans d'eau, au Syndicat du Bassin Célé Lot Médian pour des conseils d'implantation.

Acceptation du devis de la SARL VAISSIERE TP d'un montant total de 19 220.00 € HT pour la réalisation des travaux de terrassement.

Loi APER et zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite «APER» (loi n°2023-175 du 10 mars 2023) prévoit que les communes identifient des «zones d'accélération des énergies renouvelables» ou ZAENR. Ces dernières doivent permettre de répondre aux objectifs fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie, en favorisant le développement des énergies renouvelables. Etre situé dans une ZAENR ne rend pas obligatoire le développement de projets de production d'énergies renouvelables dans ces zones.

En date du 22 mars 2024, le Conseil municipal a défini les modalités suivantes de concertation du public, préalable à l'identification des zones.

- affichage sur les panneaux de la commune, publication sur le site internet de la commune, information dans les journaux locaux.

- Possibilité d'accéder du 29 mars au 12 avril 2024 au dossier et au registre de concertation, mis à la disposition en mairie de Calvinet et Mourjou.

- Réunion publique d'information organisée le 19 avril 2024 à la salle des fêtes de Calvinet

En date du 31 mai 2024, Monsieur le Maire présente les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones.

Eolien – Secteur le Pouget / La Forêt

Solaire au sol - Photovoltaïque sur Toiture – Biomasse – Méthanisation (à l'exception des zones identifiées sur l'Atlas de la Biodiversité communale).

Validation par le Conseil municipal des zones proposées, à l'exception des zones identifiées sur l'Atlas de la biodiversité communale et transmission de la cartographie de ces zones à monsieur le Sous-Préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département du Cantal, ainsi qu'à la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Il est rappelé qu'identifier une zone n'est pas autoriser un projet dans cette zone. Le projet devra respecter les dispositions législatives et réglementaires et le plan local d'urbanisme intercommunal.

Logements communaux

- L'appartement au dessus de la médiathèque est re-loué depuis le mois de mars 2024 avec un loyer mensuel de 500 euros hors charges.

- Disponibilité à la location de l'appartement situé au-dessus de la mairie à Calvinet.

Colis de Noël

Courant janvier, un colis contenant des produits locaux a été offert par la Commune aux 113 habitants de plus de 80 ans.

Vœux à la population

Les vœux du conseil municipal à la population avec présentation du bilan de mi-mandat ainsi que l'accueil des nouveaux arrivants ont eu lieu le samedi 20 janvier 2024 à la salle des fêtes de Calvinet.

PRESENTATION DU BUDGET 2024 (page suivante)

L'intégralité des comptes-rendus est à consulter sur le site internet de la commune :

www.puycapel.fr

VILLAGES D'AVENIR

Le programme *Villages d'avenir* porté par l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), vise à aider les communes rurales de petite taille, porteuses d'une dynamique globale, à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie, dans le respect des enjeux de transition écologique.

La commune a postulé «en grappe», c'est-à-dire avec d'autres communes, sur le thème «Autour de l'école».

Après la réunion de lancement, qui a eu lieu à Lacapelle-Viescamp le 24 mai 2024, au cours de laquelle a été remis le diplôme de *lauréat 2024 Villages d'avenir*, une réunion est fixée le 30 juillet 2024.



BUDGET 2024

		Dépenses en €	Recettes en €
F O N C T I O N N E M E N T	1 624 023 €	<p>DEPENSES DE GESTION 744 107 €</p> <p>Frais de personnel Charges à caractère général Dépenses imprévues Atténuations de produit Autres charges de gestion courante</p>	<p>RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 624 023 €</p> <p>Produits services domaines et ventes diverses Impôts et taxes Dotations et participations Autres produits de gestion courante Produits exceptionnels Resultat reporté N-1</p>
		<p>Intérêt de la dette 20 300 €</p>	
		<p>Dotation amortissements 8 167 €</p>	
		<p>Virement à la section d'investissement 859 616 €</p>	
		<p>EPARGNE BRUTE ou CAF Brute</p>	
I N V E S T I S S E M E N T	2 671 229 €	<p>Amortissement en Capital de la Dette 110 000 €</p>	<p>EPARGNE BRUTE ou CAF (Capacité Auto Financement) Brute 867 783 €</p> <p>FCTVA 100 000 €</p> <p>SUBVENTIONS 686 128 €</p> <p>Produit de cession des immobilisations 79 919 €</p> <p>EMPRUNTS 514 879 €</p> <p>Cautions 3000 €</p> <p>Excédent de Fonctionnement capitalisé 419 520 €</p>
		<p>INVESTISSEMENTS 2 138 709 €</p>	
		<p>Cautions 3000 €</p>	
		<p>Besoins de financement 419 520 €</p>	
		<p>CAF NETTE 757 783 €</p>	

BILAN DE MI MANDAT



Le 21 janvier 2024, le conseil municipal a fait l'exposé des actions menées à mi mandat.

François Danemans a introduit la réunion publique. Différents sujets ont été développés et expliqués à l'assemblée : l'organisation de la municipalité, les finances de la commune, l'école, les aménagements de nos espaces de vie, les activités économiques dans la commune, les services de santé, le patrimoine, la vie associative, les structures de loisirs notamment.

Cette réunion a pour but de communiquer, d'informer les habitants sur les réalisations, les projets et les idées. C'est aussi l'occasion d'échanger et de poser des questions.



La première partie de la réunion était focalisée sur nos agents municipaux, leurs missions, leur organisation.

Le conseil municipal est organisé en **plusieurs commissions** qui réfléchissent en groupe à différents sujets : Commission d'appels

d'offres, Commission voirie, Commission Communication, Commission Auberge, Commission Loisirs, Commission Eau, Commission Vernassal.

Le **projet de la future nouvelle école** a été développé, ce bulletin y est consacré. Différentes actions sont menées par la municipalité auprès de l'école, comme la démarche en partenariat avec des universités de la région pour sonder et fournir des pistes d'amélioration de la santé et du bien-être des

enfants dans nos écoles : atelier d'éveil du corps, du sport avec l'initiation skate board, des ateliers d'espagnol, de la danse, de l'art avec la peinture d'une fresque murale à l'école de Mourjou...



Les travaux de la cour de l'école de Mourjou étaient tout juste terminés : ouverture d'une porte qui mène au jardin (*photo ci-dessus*), renforcement de la charpente du préau, rénovation de la cour. Dans les rues des écoles ont aussi été installés des radars pédagogiques.

Pour nos enfants de la commune, nous avons aussi présenté les **nouvelles installations sportives** installées pendant ce mandat : le terrain multisports, les tables de ping pong, les jeux dans les cours d'école et aux abords de la cantine, balançoires, tourniquet rénové par Perrine...

Au sujet des aménagements, il a été développé la création de la **voirie vers l'usine de Jalenques** (*photo ci-après*), l'entretien des nombreux kilomètres de voirie de la commune : élagage, curage des fossés, bouchage des trous et rénovation intégrale de portions de route. Différents travaux d'amélioration de « cheminement doux » ont été menés : de la place Jean de Bonnefon jusqu'à la maison de santé ou encore au Mas de Mourjou aux abords de l'école.



L'adressage est aussi une grande nouveauté pour la commune. Toutes les voies et toutes les maisons sont identifiées. Il est rappelé l'importance de faire les démarches de communication de votre nouvelle adresse pour fiabiliser la livraison du courrier. Notez que les adresses sont validées dans la base d'adresse nationale (BAN) et qu'il appartient à tous les organismes privés de se mettre à jour sur cette base. L'IGN, geoportail et autres sites de navigation en ligne sont à jour.

Votre conseil municipal a également installé des panneaux de signalement aux différents carrefours des axes routiers pour améliorer la visibilité des services et commerces.

Sur le volet environnement, nous avons développé au cours de cette réunion les importants travaux de remise à niveau de la station de traitement d'eau de Mourjou, la mise en place du compostage collectif avec l'aide de l'association Serfouette (*photo ci-dessous*), la mise en place de caméras de surveillance aux points d'apport volontaires et les futurs aménagements sur l'assainissement collectif.

L'atlas de la biodiversité a été expliqué : les observations et les prochaines étapes.



En suivant, sur le thème de la vie économique de la commune ont été évoqués les nouvelles installations, les reprises, les extensions : le salon d'Alice, la reprise de l'auberge de Mourjou, du café des sports et de la pharmacie, la création d'un atelier farine avec les castanhaïres bio, l'extension d'interlab, les travaux de rénovation de l'auberge, de l'église, de la gendarmerie, des appartements locatifs de la commune, le projet de nouvelle école, le projet de la MARPA.

Sur le volet communication, nous nous sommes mobilisés pour réduire autant que possibles les zones blanches sur la commune. Les zones blanches sont les endroits où on ne capte pas les communications avec un téléphone portable. A ce jour, trois antennes ont été installées depuis le début du mandat pour améliorer cette couverture et nous permettre de passer et recevoir des appels. C'est en effet une nécessité en cas d'urgence, notamment dans notre milieu rural et parfois isolé.

Pour vous informer, plusieurs outils sont à votre disposition : L'accueil en Mairie, le bulletin municipal, La feuille de châtaignier, l'agenda du conseil municipal, le site web, l'affichage sur les panneaux, la borne interactive et les réseaux sociaux.

Parmi ces réalisations, il y a également l'immatériel, à savoir le rayonnement auprès des institutions, les relations publiques, l'accueil des élus locaux, députés, sénateurs, les réunions à la communauté des communes, les recherches de subventions, l'organisation des inaugurations, les cérémonies de commémorations.

Cette réunion c'est une occasion pour nous, élus de vous délivrer les réalisations de votre conseil municipal ; et pour vous de nous orienter, de donner vos avis et vos envies. Nous avons convenu de refaire cet exercice plus fréquemment pour réduire la durée de la réunion, donc on se donne rendez-vous en janvier prochain pour ce moment de partage et pour l'accueil des nouveaux arrivants dans notre commune.



cheminement piétonnier



terrain multisports



jeux pour les enfants

Atlas de la biodiversité

Les documents de synthèse
Le rapport technique de l'ABC est disponible sur le site de la commune. C'est un document très complet, de près de 80 pages, compilant toutes les actions menées et toutes les données collectées au cours des années 2021/2023.

Le livret « Biodiversité de Puycapel » a été distribué dans chaque foyer de la commune. Il est également disponible sur le site de la commune et sur la borne interactive. Il permet pour chaque type d'écosystème de la commune de découvrir ses caractéristiques essentielles, les espèces emblématiques et courantes, ainsi que des pistes pour y favoriser la biodiversité.



La fête de la Nature

Après une première édition en 2022, une nouvelle programmation variée, labellisée par l'orga-

nisme national qui gère l'évènement, a été proposée en 2024 pour le week-end des 24, 25 et 26 mai 2024. Ont été proposées **six animations nature** (visite de jardin, présentation du livret « Biodiversité à Puycapel », les fougères, éco-rando, construction d'une haie sèche (la haie sèche en cours d'achèvement, idéal pour délimiter des espaces, recycler ses produits de coupe et pour créer un refuge de biodiversité -insectes, lézards, oiseaux, ...).



les tritons marbrés, complétées par une pièce de Théâtre (La troupe du GIA Théâtre. Une très belle pièce, très actuelle, sur les relations homme/femme) et un quinzaine. Ce sont la commune et les associations Serfouette, Vivre en Châtaigneraie et Calvinet Patrimoine qui ont proposé et organisé l'évènement.



Retour en images !

Au relevé des nasses, pas de tritons marbrés capturés près de la fontaine en contrebas de la Maison de la Châtaigne mais des individus d'une autre espèce, moins rare mais tout aussi protégée, le triton palmé.



Une grande découverte !

Ce pied d'Orchis singe (Orchis simia) en fin de floraison a été découvert au cours de l'éco-rando. Cette orchidée sauvage est rarissime dans le Cantal (moins de dix pieds connus dans le sud-ouest du département) et n'avait jusqu'à jamais été observée à Puycapel. C'est une espèce protégée.



La borne interactive

Le projet de sentier de découverte reliant les bourgs de Mourjou et Calvinet est toujours en gestation, mais une des deux bornes interactives prévues, celle du bourg de Calvinet, a été installée et mise en service. Le financement de l'installation a été permis par l'Association Calvinet Patrimoine à 75% (Subventions FDVA, Crédit Agricole et fonds propres), un reliquat du budget communication de l'ABC à 5% (part OFB 80%, part commune 20%) et une participation de la commune à hauteur de 20%.

Les frais de maintenance technique et informatique sont pris en charge par la commune. La gestion des contenus de la borne est réalisée par la commune, dans le cadre d'une convention avec Calvinet Patrimoine.

L'écran de veille permet la diffusion

des affiches des différentes manifestations dans la commune.

Il faut adresser un fichier au format « jpeg » à Brigitte Bru, à la médiathèque, afin de réaliser la diffusion.

Trois types de rubriques sont accessibles depuis la borne :

- de nombreuses informations sur le patrimoine de la commune, produites par Calvinet Patrimoine:

« Histoire du village de Calvinet », « Place Jean de Bonnefon », « Le Puy Capel », « L'église Saint Barthélémy », « Les personnages illustres », « Le château de Lamothe », « L'Estanquiol » et « L'orphelinat de la Forêt », avec également l'accès via une carte aux « Sites patrimoniaux ».

- des informations sur l'environnement naturel avec la rubrique « Atlas de la Biodiversité Communale »
- quelques informations commu-

nales : « Carte », « Restauration et hébergement », « Services et Santé », « Associations et loisirs », « Sites Internet », « Météo », « Agenda » et « Circuits ».



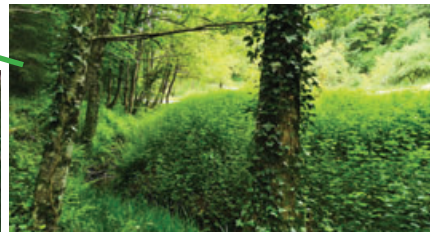
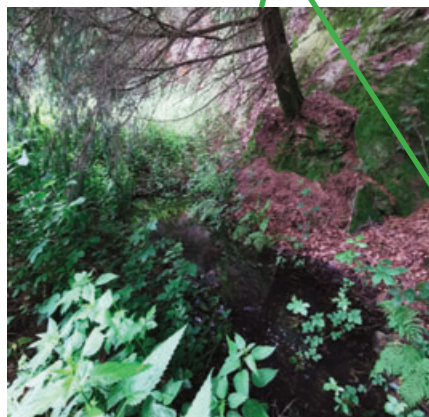
L'Aire Terrestre Educative

Les élèves de toutes les classes ont travaillé sur le projet, concernant la biodiversité de la tête de l'étang de l'Estanquiol, au cours des années scolaires 2021/2022 et 2022/2023. Les délégués de classes ont proposé un projet d'aménagement de la zone aux élus, très intéressant car prenant en compte les enjeux de biodiversité tout en passant aux usages possibles de la zone, adaptés au lieu. Des débats au sein du Conseil, des échanges avec le Syndicat Célé Lot Médian, l'établissement de devis ont été nécessaires, pour une réalisation possible à partir de l'automne 2024.

La zone de l'ATE aujourd'hui, vue depuis l'étang (photo de droite).



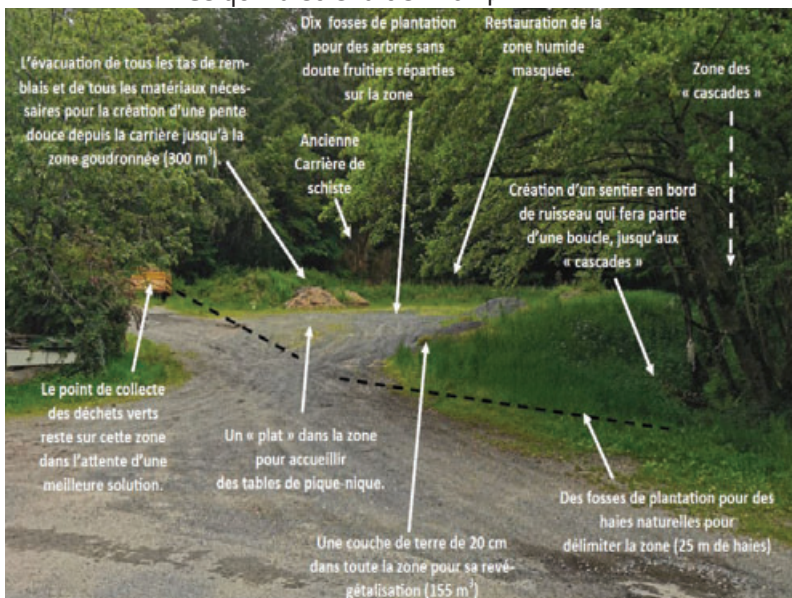
La zone de l'ATE aujourd'hui, quand on ose aller derrière les remblais : un espace de biodiversité très riche, avec une zone humide, de l'eau qui cascade, un ruisseau.



Réunion sur l'ATE en mairie avec les délégués de classe - Calvinet 21 juin 2024, en présence de François Danemans, Marthe Lavaissière et Sébastien Couderc. Ci-dessous



Ce qui va être fait en 2024 :



Problématique de l'Estanquiol

NON-OUVERTURE DE LA BAIGNADE DE L'ESTANQUIOL ET DE LA SAISON DE PECHE

La baignade communale de l'Estanquiol restera fermée cette année, et les activités de pêche seront prohibées, en raison d'analyses démontrant la permanence d'un niveau trop élevé de cyanobactéries.

Nous communiquons la dernière analyse.

La commune a engagé depuis l'année dernière une réflexion avec le syndicat mixte Célé-Lot median, qui a pris la mesure du problème, qui existe dans de nombreux lacs et baignades dans les départements du Cantal, du Lot et de l'Aveyron.

Une solution pérenne, respectueuse du milieu naturel et de la biodiversité devrait être proposée suite aux conclusions de l'étude réalisée par le syndicat, et de son aide pour la recherche de financements.

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

QUALITE DES EAUX DE BAIGNADE
Contrôle sanitaire

Délégation Départementale du Cantal
Service Santé-Environnement

Baignade : **LAC DE L'ESTANQUIOL**
Commune : **PUYCAPEL** prélevé le : 15/06/2024

Motif du prélèvement : Contrôle sanitaire prévu par le code de la santé publique

Résultats des mesures de terrain		Résultats	
		valeur	unité
pH		7,5	unité pH
Transparence Secchi		1,20	m

	Résultats		Valeurs réglementaires	
	valeur	unité	Guide	Impérative
Escherichia coli	<15	n/(100mL)	100	1 800
Entérocoques intestinaux	<15	n/(100mL)	100	660
Chlorophylle A	15	µg/L	10	
Cyanobactéries toxigènes (en biovolume)	1,260	mm³/L	1	
Microcystines	<0,10	µg/L		0,3
Cylindrospermopsine totale	<0,040	µg/L		42
Anatoxine A totale	<0,11	µg/L		0,1
Saxitoxine totale	<0,0165	µg/L		30

Conclusion sanitaire de l'ARS

Eau conforme aux normes bactériologiques pour la baignade. Présence significative de cyanobactéries en capacité de libérer des toxines, cependant, les teneurs en toxines sont inférieures aux seuils sanitaires. Consulter les recommandations de la fiche d'information de niveau 1 sur le site de la baignade.

EAU DE QUALITE MOYENNE POUR LA BAIGNADE
AVERAGE-QUALITY WATER WATER VAN GEMIDDELDE KWALITEIT

WASSER VON DURCHSCHNITTLICHER QUALITÄT AGUA DE CALIDAD INTERMEDIA

Classement du site (2020 à 2023) : synthèse sur 4 ans d'analyses

Résultats également consultables sur : <http://baignades.sante.gouv.fr>

BULLETIN A AFFICHER SUR LE LIEU DE BAIGNADE

Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation départementale du Cantal - 241 rue Garibaldi - CS 93363 - 63418 LYON
Tél : 04 81 10 93 34 - Courriel : ARS-0116-ARS@ARS-SANTE.PRF@ars.sante.fr

Le Syndicat mixte Célé - Lot médian porte la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), pour le compte des 10 communa-

tés de communes et d'agglomération de son territoire. Il intervient sur le bassin du Célé depuis ses sources dans le Cantal à Puycaipel jusqu'à la confluence

avec le Lot à Bouzies dans le Département du Lot mais également sur le bassin du lot de l'aval de la confluence du Dourdou à Conques et jusqu'à Bouzies.

Dans ce cadre, il a réalisé un inventaire des plans d'eau sur le bassin hydrographique du Célé qui a permis de déterminer les caractéristiques principales des 300 plans d'eau de son territoire.

Pour affiner cette première approche, des diagnostics sur des plans d'eau communaux ont été menés en 2023-2024 par le Syndicat pour le compte de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne avec le soutien financier de l'Europe, de l'Agence de l'eau Adour Garonne et de la Région Auvergne Rhône Alpes.

La retenue de l'Estanquiol à Calvinet fait partie des plans d'eau visés

par ce diagnostic affiné.

Ainsi, Léa MANHES, chargée de projet plans d'eau et Simon ZARATE, stagiaire au Syndicat, ont effectué entre février et mai 2024 des relevés de terrain sur le plan d'eau de l'Estanquiol, ce qui a permis de relever les débits hivernaux, la granulométrie des cours d'eau, de délimiter les zones humides, de déterminer l'occupation du sol et les usages.

Des relevés complémentaires sur le plan d'eau et les cours d'eau en amont et en aval ainsi que des rencontres avec des riverains sont également programmés durant

l'été - automne 2024.

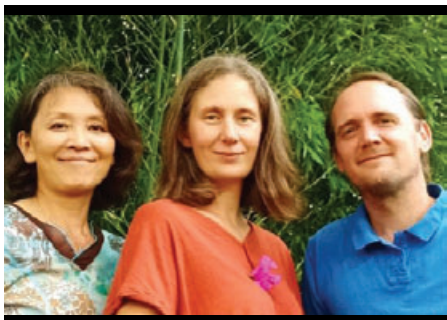
Un rapport d'études sera produit à l'issue de ces investigations.

Ces premières investigations permettront de proposer des actions (compléments d'études, démarches préalables avant travaux, actions de sensibilisation, ...) dans le futur Programme Pluriannuel de Gestion du bassin du Célé 2025-2035 porté par le Syndicat mixte avec le soutien technique et financier des différents partenaires et des collectivités concernées (Communauté de communes, Commune).

Evénements culturels

• Spectacles organisés par la commune

- **Concert classique**, avec Luo Chin Le Bot, Ttatiaana Walisiak et Thomas Van de Velde, le 16 août



Avec Musica Formosa.

- **Tornatez**, de Didier Huguet, le 21 novembre.

Avec l'IEO (Festival Las Rapatonadas)

- **Concert lyrique de Noël** avec Boris Mvuezolo et Luo Chin Le Bot, le 15 décembre
Avec Musica Formosa

Depuis sa venue au printemps pour un concert lyrique dans l'église de Mourjou, Boris Mvuezolo a été très sollicité et a inter-

prété de nombreux rôles d'opéra, dont des premiers rôles. Nous avons eu la chance de l'accueillir une nouvelle fois, en décembre, accompagnée de Luo Chin Le Bot, pour un concert lyrique de Noël, donné également à Aurillac et Roumégoux, qui a permis de redécouvrir tous les chants classiques dans de sublimes interprétations, et de faire quelques



découvertes. Comme il aime le faire à chaque concert, il a intégré sa langue natale dans un chant.

Concert, le 4 février

- **L'orchestre de l'Accordéon Club de Maurs**, qui est aussi l'orchestre



de l'école de musique de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie, s'est produit devant un public nombreux, d'abord avec la chorale de Maurs, puis seul. C'est un orchestre intergénérationnel, ses membres ont entre 12 et 88 ans ! Il rassemble essentiellement des élèves de l'école de musique, jeunes et adultes.

- **Les quatre saisons**

Avec Musica Formosa

C'était le concert-événement. Il a affiché complet avec 155 personnes. Quatre très jeunes mu



siciens (18 à 26 ans) qui étudient notamment au Conservatoire de Paris et se produisent déjà sur les scènes européennes ont donné de très belles interprétations de variations Grappelli de Bach et des concertos des Quatre Saisons de Vivaldi, avec fougue et enthousiasme, devant un public conquis.

- **Deux séances de cinéma**, proposées, le samedi 13 avril: une séance jeune public l'après-midi avec la projection du film «Le dernier jaguar» puis en soirée un film émouvant «La tresse» qui a séduit

le public.

- *Spectacle organisé par la Communauté de communes*

Thibault Cauvin



Sans doute un des plus grands guitaristes de sa génération... Une quinzaine d'années de concerts et de voyage partout dans le monde (ses huit podcasts sur France Musique permettent de se faire une idée)... et un concert en Châtaigneraie Cantalienne qui a permis de découvrir cet artiste atypique et son riche univers.

La Communauté de Commune propose chaque année une riche programmation culturelle, sur l'ensemble du territoire, avec de nombreux artistes et spectacles, pour certains de portée nationale voire au-delà, à des tarifs contenus (6, 10 ou 15€ selon les spectacles, sinon un « pass culture » à 50€ permet de profiter de la vingtaine de spectacles de la saison). Plus de renseignements sur: https://www.chataigneraie15.fr/programmation-culturelle_fr.html

Un orthoptiste à la Maison de santé

Depuis le mois de juin, un nouveau professionnel de santé consulte à la maison de santé: Louanne Visy, orthoptiste.*

Conditions de consultations:

- Pour les bilans orthoptiques: tous les patients.
- La primo prescription de lunettes ne concerne que les patients de 16 à 42 ans qui n'ont pas porté de lunettes.
- Le renouvellement de lunettes ne concerne que les patients de 6

à 42 ans qui ont déjà consulté un ophtalmologiste de moins de 2 ans, et les patients de 42 à 50 ans qui ont consulté un ophtalmo de moins de 5 ans.

Ces conditions de prescription seront probablement amenées à une évolution.

Les bilans sont relus par les ophtalmologues qui vont travailler avec nous via télémedecine : Dr FRANCESCHINO Adrien du Ch d'Aurillac et les DRs MARTY

thibaut, LACOMBE Jean-Louis et ROUX Jean-Philippe de Villefranche de Rouergue.

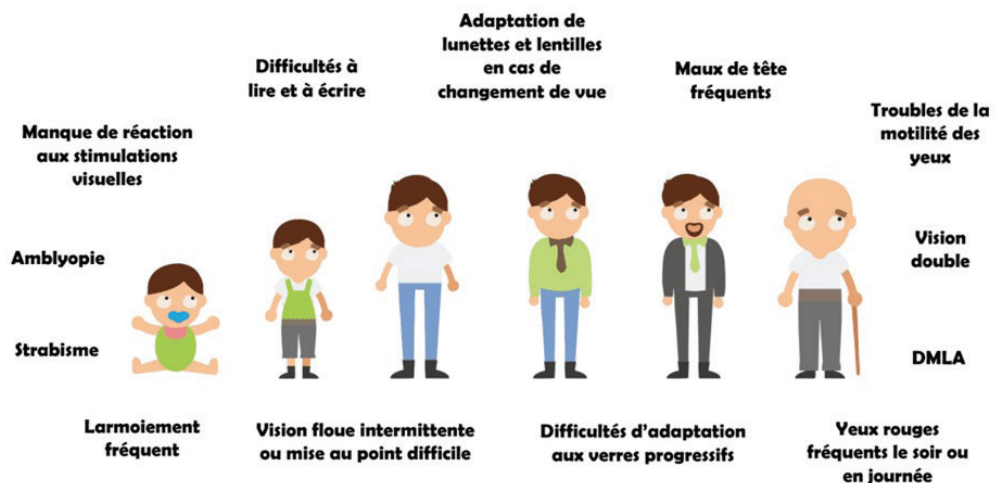
Ces derniers s'engagent à recevoir les patients en cas de pathologie retrouvée sur le bilan réalisé par l'orthoptiste et sous certaines conditions de réalisations.

Le numéro de téléphone est le 04-71-43-03-03 en précisant que le rendez-vous est pour Calvinet (car l'activité principale est à Au

rillac).

*Louanne Visy, nouvelle orthoptiste est la collègue d'Emilie Couderc et Delphine Momboisse.

Quand consulter son Orthoptiste ?



Une prescription médicale est nécessaire pour consulter votre orthoptiste. Merci de venir muni de votre ordonnance.

Portraits

Pierre Alban BRESSON

Issu du domaine photovoltaïque où j'ai, durant 17 ans, réalisé, surveillé, entretenu des installations photovoltaïques sur la région Auvergne Rhône Alpes, il est venu un moment où j'ai voulu diversifier mon domaine de compétence, mais aussi voler de mes propres ailes.

C'est pourquoi j'ai créé PIERELEC, entité destinée à réaliser tous types de travaux électriques (installation, maintenance, dépannage), et domotiques, où je compte me perfectionner à l'avenir.

Je suis aussi en mesure de proposer des conseils et renseignements sur le photovoltaïque ou encore l'économie d'énergie dans les maisons individuelles.

Dès à présent opérationnel, j'interviens dans un rayon de 50 km autour de Puycafel. Les devis et études sont gratuits.»

PIERELEC
7 Ayrolles CALVINET
15340 PUYCAPEL
solarpierre@laposte.net



Audrey GOUTEL

Passionnée par les équidés depuis son plus jeune âge, Audrey Goutel, habitante du village de Mourjou, a fait de sa passion un métier.

Fille, petite-fille d'agriculteurs de Mourjou, Audrey a toujours côtoyé les animaux, les équidés en

particulier et sa vie professionnelle ne pouvait en être autrement...elle travaillera auprès des chevaux !

Après un cursus scolaire qui lui a permis tout d'abord de devenir monitrice d'équitation au Centre équestre de Maurs, elle a décidé



de travailler pour elle-même et de se former pour être maréchal-ferrant. Un métier où les femmes sont minoritaires, car ce travail réputé très physique nécessite force et ténacité.

Une année de formation en maréchalerie à la MFR de Saligny sur Roudon dans l'Allier a été nécessaire pour maîtriser connaissances et techniques pour soigner les pieds des chevaux, réaliser les fers et les poser. A l'issue de son apprentissage, elle s'installe à son compte en 2020.

Deux jours par semaine, elle se déplace au plus près des propriétaires d'équidés, avec sa remorque qui fait office « d'atelier mobile », et sillonne le Cantal, le Lot et l'Aveyron. Elle pare (entretient) les sabots du cheval ou ferre, en

fonction de la demande et du besoin de l'animal.

Mais cette seule activité ne suffit pas pour obtenir un revenu qui permet de vivre convenablement.

C'est pourquoi en parallèle elle se diversifie : élevage équin et canin (bergers australiens et shiba inu), pension équine, mais elle propose aussi des cours d'équitation privés chez elle, à ses connaissances ou amis, et enfin pratique le dressage des équidés (depuis le débouillage).

Maréchal ferrant, l'un des plus vieux métiers du monde, historiquement réservé aux hommes, tend à se féminiser...et à confirmer l'adéquation de la formule «des mains de fer dans un gant de velours».

Pour contacter Audrey GOUTEL : 06 82 87 54 99.

Guillaume DENIEUL



Depuis mes 15 ans, je suis passionné par l'informatique. « Je fais partie de cette génération qui a vu arriver l'informatique dans les foyers. J'ai toujours éprouvé de la curiosité pour tout ce qui était électronique, avec une fâcheuse tendance à les démonter pour mieux comprendre leur fonctionnement.

Cela m'a mené à faire des études de programmation puis à travailler pendant une quinzaine d'années en tant qu'informaticien, puis responsable informatique pour une PME de la région parisienne.

En parallèle de mon travail, j'ai monté ma micro-entreprise de dépannage informatique en 2008, car je souhaitais donner plus de sens à ce que j'étais capable de faire, de comprendre et de transmettre.

Cette micro-entreprise, qui occupait mes soirs et mes week-ends, m'a, peu à peu, redonné le goût de mon métier. J'avais la satisfaction de voir que mon travail pouvait rendre service à des gens souvent perdus dans ce monde toujours changeant qu'est l'informatique, et je pouvais enfin transmettre ma passion pour ce domaine.

En 2018, afin de suivre ma compagne, Pauline, qui s'installait en tant que médecin généraliste dans la région de ses grands-parents, j'ai déménagé ma micro-entreprise à Calvinet, puis à Mourjou en 2022 et j'en ai fait mon activité principale.

Aujourd'hui, je travaille donc à temps plein pour faire du dépannage, du conseil et des créations informatiques pour particuliers et entreprises.

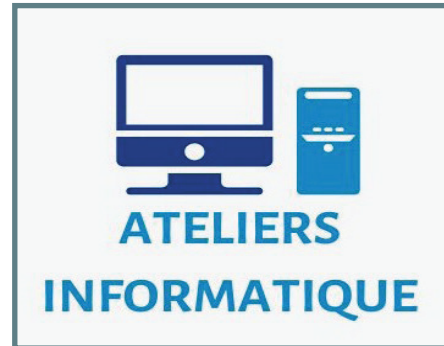
Le dépannage représente bien entendu la plus grande part de mon activité, étant donné qu'il s'agit d'installer ou de réparer du matériel informatique : imprimantes, ordinateurs, écrans, scanners, box internet, tablettes, téléphones, etc. Bref, tous ces objets font maintenant partie de notre quotidien.

Lorsque l'on travaille dans l'informatique, il faut forcément se tenir à jour sur les nouvelles technologies et les dernières avancées, tout en ayant une connaissance globale et assez précise de la manière dont un programme ou un matériel fonctionne. Ceci me permet donc de pouvoir conseiller ou recommander à mes clients le matériel le plus adéquat à leurs besoins.

De plus, et grâce à l'association Vivre en Châtaigneraie, j'ai la chance d'animer des ateliers de formation en informatique, d'octobre à mars, un jeudi sur deux à la salle des associations de la mairie de Calvinet. Tous les sujets y passent : composants informatiques, fonctionnement d'Internet, explication sur des logiciels comme Word ou Excel, vie privée, protection contre les arnaques,

réalité virtuelle, et même Intelligence Artificielle ! Cela fait 3 ans que je fais ça et j'adore transmettre mes connaissances dans le domaine.

Enfin, la partie création informatique représente une part de plus



en plus importante de mon activité. Je crée des logos, des cartes de visite et surtout des sites internet. Aujourd'hui, j'ai une vingtaine d'associations, de PME et d'indépendants qui ont fait appel à moi pour créer, rénover ou réparer leur site internet. Comme il s'agit de compétences simples à transmettre, j'essaie autant que possible de les rendre autonomes sur le maniement de leur site.

La période COVID a été compliquée pour tout le monde, mais ce qui m'a permis de passer cette crise, c'est que j'ai la chance d'avoir des outils pour dépanner les ordinateurs à distance.

Kara ASATRIAN: auberge de Mourjou



Ouverte à nouveau depuis le 18 mars, aujourd'hui, l'auberge de Mourjou se porte bien, beaucoup de réservations au restaurant mais aussi des chambres.

Du côté du restaurant, Kara Asatrian, cheffe, régale le midi, en moyenne une vingtaine de clients, et jusqu'à parfois près de 48 couverts.

Ses clients sont approximativement, à moitié des entreprises, et à moitié du public des alentours.

En 2020, j'ai souvent été sollicité pour faire fonctionner Skype ou Zoom, afin que les familles puissent continuer à se parler malgré le confinement. C'était quelque chose de gratifiant de permettre aux gens de moins déprimer seuls chez eux et de pouvoir écouter et voir leurs enfants ou petits-enfants à défaut de les avoir à la maison.

Depuis, la majorité de mes dépannages se passent à présent à distance. Je propose des dépannages à la minute, et sans prise de rendez-vous. Ça permet par exemple à certains clients de pouvoir imprimer un document dans les 15 minutes alors que l'imprimante ne répond plus malgré plusieurs dizaines de minutes d'acharnement !»

Je suis ouvert de 9 h à 19 h 30 du lundi au samedi. Parfois même le dimanche pour les urgences de mes clients professionnels.

Mail : guillaume.denieul@ordilologique.fr

Téléphone : 06 99 27 52 96 / 09 50 11 10 01 Site : <https://www.ordilologique.fr>

Le week-end, le restaurant se remplit. Il arrive d'avoir un minimum de 55 couverts du vendredi soir au dimanche midi et jusqu'à 120 couverts, cela dépend du temps, des fêtes etc.

Concernant les chambres d'hôtes, il faut encore accroître leur «notoriété» et en faire la publicité. Cette activité doit être développée.

L'offre des 4 chambres d'hébergement est en ligne sur des plateformes de réservations d'hébergements et des réservations commencent à affluer.

Ouverture de l'auberge

Quelques évolutions à noter: ouverture les mercredis et jeudis soir sous peu, en proposant des grillades et pizzas, pour compléter les menus du jour et du week-end.

Quelques mois après leur arrivée à Mourjou, Kara et son compagnon sont ravis de l'accueil reçu.

« on constate que la population de la commune et des alentours attendait l'ouverture de l'auberge.



Cela nous a fait également très plaisir de voir tous ces commentaires sur facebook, google maps etc en nous disant que notre cuisine leur avait plu.»

Nathalie LACOSTE Nouvelle propriétaire du «Café des sports»



Nathalie Lacoste -à gauche- en compagnie de la serveuse, Nadine Serieys - Crédit photo : Joseph Labrunie

Nathalie LACOSTE est la propriétaire du café des sports, 13 place Jean de Bonnefon, Calvinet 15340 PUYCAPEL depuis septembre 2023.

Son établissement est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h, et sur réservation les soirs et les week end.

Sa cuisine est variée , traditionnelle et «fait maison».

Elle vous propose tous les jours un menu à 16.30 euros avec entrée / plat / fromage / dessert et 1/4 de vin et café inclus.

Possibilité de plat à emporter sur demande.

N' hésitez pas à la contacter pour réserver vos repas de famille, de groupe , ou pour des manifestations associatives.

contacts :

Téléphone : 04 71 48 25 47
page facebook «auberge de Mourjou»

horaires :

Lundi et mardi de 8h à 15h00,
mercredi, jeudi, vendredi, samedi, aux heures de services des repas de 12h00 à 14h00 et de 19h30 à 21h30,
le dimanche de 8h à 16h

L' été arrive ! les horaires d'ouverture sont amenés à évoluer, notamment pour le bar.

Venez profiter de ses terrasses !

En plus de la terrasse, côté place, Nathalie a installé une terrasse côté jardin .

Pour se tenir informé du menu du jour et pour les réservations :

contacts :

page facebook « café des sports de calvinet »

Téléphone : 06 63 76 35 52

Remise de la médaille Grand Or

Vendredi 10 novembre 2023, François DANEMANS et Marthe LAVASSIERE étaient conviés par la SARL ROUQUIER.

Martine et Patricia ROUQUIER remettaient la médaille du travail à Colette ROUQUIER, entourée de sa famille et de ses collègues.

Cette médaille Grand Or, récompensait 26 ans avec Martine et Patricia au sein de la SARL ROUQUIER, et 15 ans avec Louis Marie et Maryse GASTON.

« La médaille du travail ne récompense pas seulement ton investissement mais une vie de labeur au

sein de notre société.

Le travail, c'est parfois la fatigue, les ennuis, le stress, mais c'est aussi lier des amitiés, faire partie d'une équipe et être heureux d'avoir une vie sociale.

Tu as toujours répondu présente à nos sollicitations »

précisaient Martine et Patricia.

François Danemans constatait que ce genre de parcours professionnel devenait exceptionnel :

«Aujourd'hui, les salariés changent souvent d'employeurs, voire de métiers».



Transmission d'entreprise

DE JEAN-LOUIS AYMAR MACONNERIE A AYMAR-BEAL MACONNERIE

Le 4 novembre 2022, Jean-Louis AYMAR a cédé son entreprise de maçonnerie à Pierre-Antoine BEAL.

Après quatre générations de maçons AYMAR, de l'arrière grand-père Félix en passant par Jean puis par Paul et enfin Jean-Louis, l'entreprise change de famille avec Pierre-Antoine BEAL.

Jean-Louis avait repris l'entreprise de son père suite à son décès en juillet 1992 et l'avait développée, jusqu'à arriver à cette unité économique reconnue par tout le monde dans le milieu du bâtiment aujourd'hui.

Dès son plus jeune âge, Jean-Louis a commencé à travailler avec son père et même son grand-père, pendant les vacances scolaires. Il l'emmenait à la « mer du Lot » chercher du

sable et des gravillons, quand le Lot était encore exploité.

Destiné à reprendre l'entreprise, il a fait ses études à Murat où il a obtenu ses CAP et BEP de maçon avant d'intégrer une école de dessinateur à Riom dans le Puy-de-Dôme.

De 1992 à 2022, pendant trente années, il a travaillé pour rénover et construire plusieurs centaines de maisons, bâtiments agricoles, bâtiments publics, dont sur Mourjou : la salle des fêtes, la mairie, la bibliothèque et l'école, la maison de la châtaigne, l'auberge, l'église, le local des chasseurs, Interlab et bien d'autres... En 2014, Valérie, son épouse, l'a rejoint au sein de l'entreprise pour assurer le

secrétariat après 25 ans passés à la Mairie de NAUCELLES.

En 2022, alors qu'il commençait à préparer sa succession à la tête de l'entreprise, afin de prendre une retraite bien méritée, Pierre-Antoine BEAL s'est présenté en tant que repreneur. L'affaire s'est conclue en quelques mois.

Jean-Louis et son épouse sont restés auprès de Pierre-Antoine et l'accompagnent pour une passation en douceur, Valérie au bureau et Jean-Louis sur les chantiers et pour faire le lien auprès des clients et des architectes, en lui souhaitant une réussite totale dans ses projets.



Crédit photo : Joseph Labrunie

LES ASSOCIATIONS



L'ensemble des associations a été sollicité pour communiquer via ce bulletin. Seules quelques unes ont transmis un article mais vous pouvez retrouver l'actualité des associations tous les deux mois dans «La Feuille de Châtaigner» ou sur le site internet de la commune.

MAISON DE LA CHATAIGNE

L'association de gestion de la Maison de la châtaigne a tenu son assemblée générale le 23 avril à Mourjou pour dresser le bilan d'une année 2023 difficile pour le fonctionnement de la Maison de la châtaigne (photo).

Une année marquée en effet par l'absence de notre animateur, Jérôme Château, pour raison de santé, et par le décès de Jean-Baptiste Andreys, qui jouait un rôle important au bureau de l'association.

Grâce à la mobilisation des bénévoles et de Joseph Labrunie, à qui le conseil d'administration avait donné mandat de gérer la structure durant l'absence de notre animateur, la Maison de la châtaigne a pu fonctionner normalement et termine l'année sur un bon bilan :

le nombre de visiteurs (3 410) et les ventes à la boutique (53 950 €) ont légèrement diminué, mais le bilan comptable reste positif.

Au bureau de l'association, le poste de trésorier est désormais occupé par Clarisse Guimontheil. Renouvelé en 2023, le bureau est composé de Guy Goutel (président), Clarisse Guimontheil (trésorière), Mickaël Guy (trésorier adjoint), Pascal Piganiol (secrétaire), Benoît Voreux (secrétaire adjoint), Juliette Labrunie et Jean-Pierre Sotty (membres du bureau).

Au niveau du personnel, Lisa Gonzalès a été embauchée en CDD au 2 janvier 2024 puis en CDI au poste d'animatrice de la Maison de la châtaigne suite à la démission de Jérôme Château qui a pris effet au 17 février 2024. Elle est épaulée par Rose Windhausen, qui travaille à la Maison de la châtaigne à temps partiel sous contrat aidé depuis mai 2023 et dont le contrat sera prolongé du 4 juin à fin septembre 2024 dans le cadre d'un CDD à plein temps.

Nous remercions Jérôme pour son engagement de plus de 20 ans au sein de la Maison de la châtaigne, tout en regrettant son départ et souhaitons pleine réussite à Lisa Gonzalès dans ses nouvelles missions.

L'assemblée a également rendu hommage à Joseph Labrunie pour les 13 années qu'il a consacrées à la Maison de la châtaigne en lui remettant un cadeau.



A sa demande, Joseph LABRUNIE a été déchargé de la responsabilité de la gestion de la Maison de la châtaigne au 1er janvier 2024 mais continue d'apporter une aide ponctuelle sur demande.

2023 :
3 410 visiteurs



ASSOCIATION DU PELOU

La Foire de la Châtaigne et du Châtaignier se déroulera les 19 & 20 octobre prochains.

Ce mois d'octobre sera d'ailleurs chargé pour certains membres de l'association, car un **voyage** est également prévu pour aller découvrir la Foire de la Châtaigne organisée au Portugal à Sernancelhe, par la délégation portugaise invitée l'an passé.

Comme cette année 2024 marque **les 30 ans de la confrérie du Pérou**, toutes les confréries ayant participé à la Foire ont été conviées, et plusieurs ont répondu favorablement.

Nous espérons au moins égaliser le nombre de **70 exposants** de l'année dernière, avec toujours quelques nouveaux.

Le nouveau **grilloir** construit par la section mécanique de la maison familiale et rurale de Marcolès sera encore perfectionné et devrait donner la pleine mesure de ses capacités pour la Foire, déjà bien entraperçues l'an dernier d'ailleurs, car les 1,2 tonnes avaient été grillées et dévorées.

Concernant **les soirées**, la formule « bal trad' » est maintenue le samedi soir (avec un marché de pays).

Dimanche soir c'est l'orchestre de Sylvie PULLÈS qui nous fera chantonner et danser, avec pour point d'honneur la présentation

du titre phare de son nouvel album : « A la foire de la châtaigne », une chanson bien nommée.

5 **groupes musicaux** circuleront dans les rues du village tout au long du week-end.

NOUVEAUTÉS 2024 :
une chasse au trésor,
des « ânes-taxis »,
la présence de la Pastourelle 2024 etc.

Rappel du bureau de l'association :

Président : Marc BISSOT

Vice-présidents : Christian CHARMES, Guy GOUTEL et Pascal PIGANIOL.

Secrétaire : Benoît VOREUX

Vice-secrétaire : Ginette CHABUT

Trésorière : Laura GLEYAL

Vice-trésoriers : Jean-Louis AYMAR et Isabelle PUECH.



Nouveaux habitants, nouveaux bénévoles

REJOIGNEZ-NOUS!

L'année dernière, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles forces vives, venues renforcer les équipes de bénévoles habituels de la Foire.

Nous essayons d'œuvrer pour que cet élan perdure et que la Foire « touche » également les nouveaux habitants et les nouvelles générations. Tous les bras et les bonnes volontés sont les bienvenues.



Relais animation Le Mas Mourjou

15340 PUYCAPEL

T: 04 71 49 69 34

mail: contact@foirechataignemourjou.fr

site internet: www.foirechataignemourjou.fr

Comme chaque année, 2 sentiers de **randonnées** inédits seront proposés aux marcheurs, avec des tracés à l'ouest de Mourjou.

CALVINET PETANQUE



Le club de pétanque «CALVINET pétanque» regroupe cette année **26 licenciés** issus des communes de Puycapel (19 personnes), de Cassaniouze (6 personnes) et de Sénézergues (1 personne).

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du mois de décembre 2023 (sa composition est consultable sur le site de Puycapel à l'onglet: les associations - associations de Calvinet - club de pétanque). Ce nouveau bureau se réunit régulièrement afin de suivre, au plus près, toutes les actions mises en oeuvre pour dynamiser le club.

A cette fin le club :
– s'est doté de moyens informatiques financés avec l'aide du comité départemental,
– améliore, avec l'aide de la municipalité, les structures d'accueil du boulo-drome (éclairage de l'ensemble du terrain avec des lampes à économies d'énergie et prolongement de l'abri).
– souhaite que les non licenciés puissent accéder aux infrastruc-

tures du boulo-drome ainsi qu'aux soirées dédiées, par le club, aux entraînements (les lundi, mercredi et vendredi soir à partir de 20h00 durant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre).

A cette fin le club met à disposition une carte annuelle de membre d'un coût de 10 euros.
– organise différentes compétitions du mois de mai au mois d'octobre, auxquelles participent des équipes locales et des équipes venant des différents clubs de pétanque du cantal.

Ces compétitions sont organisées soit uniquement par le club pour les tournois internes (tournois ouverts aux licenciés et aux non licenciés), soit par le club, sous l'égide du comité départemental (coupe du cantal, championnat promotion, championnat vétérans, etc...).

Ces manifestations sont de l'ordre d'une dizaine par an, y compris, depuis cette année, l'organisation du concours de la fête du village.

Ces compétitions participent, entre autres, à garantir une exposition locale et nationale de notre commune et de sa région.

Sport à part entière, la pétanque permet :
– d'acquérir une meilleure maîtrise des gestes,
– de développer le rapport aux autres (esprit d'équipe, convivialité, respect de l'adversaire),
– d'apprendre à respecter les règles,
– d'apprendre la modestie et à gérer ses émotions et ses frustrations.

« Des changements et une volonté de pérennité »



Donc, bienvenue aux personnes qui recherchent une activité à la fois ludique et exigeante.

Le bureau souhaite remercier :
– ses adhérents pour leur disponibilité et leur participation aux diverses activités dont l'entretien et l'amélioration de nos installations,
– la municipalité pour son soutien,
– les membres de l'ancien bureau pour le travail accompli et l'investissement consenti.

Club des Aînés du Haut-Célé

L'assemblée générale du Club des Aînés du haut-Célé s'est déroulée le 6 avril 2024 avec 94 adhérents représentés.

Le club compte **140 adhé-**

rents pour l'année 2024.

L'objectif de l'association est de permettre aux adhérents retraités et sympathisant non retraités de se retrouver pour partici-

per à des moments conviviaux lors des **activités** mises en place:

Le lundi après-midi à 14h **randonnée** de 5 à 6 km. **galette** en janvier, **repas stock**

fish en février, en mars **concours de belote** inter Club, **assemblée générale** au premier trimestre clôturée par un repas à l'Auberge du village de Mourjou, **sortie d'un jour en mai et début juillet**, en septembre 2024 **voyage** d'une semaine en TOSCANE, en octobre lors de la foire de la châtaigne **fabrication et vente de choux farcis** au profit du club, novembre **après-midi récréative** et le 1er dimanche de décembre le **repas de Noël**.

L'association est rattachée à la Fédération Nationale « Générations Mouvement » .



Anciens combattants de Mourjou



Avec les élus nous avons participé aux cérémonies du 11 novembre 2023, du 19 mars (photo) et du 08 mai 2024 à Mourjou et Calvinet avec les deux drapeaux.

Dépot de gerbes, lecture des messages, appel des morts, minute de silence et Marseillaise .

Merci aux personnes qui se joignent à nous, car le

nombre d'anciens combattants diminue rapidement.

Votre présence nous aide à perpétuer le souvenir et le devoir de mémoire, important pour les générations futures.

N'oublions pas ceux qui ont péri lors de toutes les guerres.

Ayons une pensée pour les camarades anciens d'AFN malades et pour ceux qui nous ont quitté durant l'année.

Prenons soin de nous et de ceux qui nous sont chers.

A.D.M.R.

BILAN 2023

Au cours de son assemblée générale qui s'est tenue cette année à LABESSERETTE en présence de Mr le Maire de LABESSERETTE, Mme BAUDREY, Conseillère départementale et Maire de BOISSET, Mr PRADAL, vice président de l'ADMR Fédérale, Mme LE-

MAIRE, Maire de MONTSALVY, Mr DANEMANS, Maire de PUYCAPEL, les bénévoles de l'ADMR du Haut Célé ont présenté le bilan de l'année 2023.

**17 612 heures
d'aide à domicile
162 bénéficiaires**

Après le mot d'accueil de Mme la Présidente, le compte-rendu d'activité a été présenté par Mme LACASSAGNE et Mr MEALLET pour le portage repas.

Il ressort de ces présentations une activité intense de l'association:

17 612 heures d'aide à domicile réparties sur 9 communes pour 162 bénéficiaires – le service por

tage repas a réalisé 11 366 repas pour 55 bénéficiaires répartis sur 15 communes dans le Cantal et 5 041 repas dans le Nord Aveyron.

Le rapport financier présenté par Madame PUECH, trésorière de l'association présente des finances saines.

Dans son rapport d'activité Mme la Présidente a rappelé **les activités 2023** :

- remise de médailles pour les salariés et les bénévoles,
- réunions d'information sur la maladie d'Alzheimer en collaboration avec Mme BARRIERE CALMEJANE,
- partenariat avec UNICITES pour des rencontres à domicile chez des bénéficiaires animées par des jeunes réalisant

- leur service Civique
- réalisation du livret de Témoignages
- pièce de théâtre à JUNHAC «PARIS C'EST FOU» présentée par la troupe VEINAZES ANIM.

11 366 repas pour 55 bénéficiaires

Tous ces rapports ont été soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

Concernant la **composition du conseil d'administration** des changements ont été effectués. Deux membres du 2ème collège n'ont pas souhaité renouveler leur mandat. La candidature de

Mme MINELLI a été adoptée et le mandat de Mme TIBLE THEIL a été également renouvelé. La composition du conseil d'administration est la suivante : Mme DELOUVRIER, présidente, Mr MEALLET, vice-président, Mme LACASSAGNE, secrétaire, Mme PUECH, trésorière, Mmes FAU, FONTANEL, PEREZ, PLANTE-COSTE, membres du 1er collège, Mmes MINELLI & TIBLE THEIL, membres du 2ème collège.

L'assemblée Générale de la Fédération du Cantal a eu lieu le 20 juin 2024 à CALVINET.

Le pot de l'amitié a clôturé cette manifestation. Un grand merci à tous les participants et à la commune de LABESSERETTE pour son accueil et le pot de l'amitié.

AGENDA

- **Tous les lundis en juillet et août** : visite animée du sentier «Les Trésors du Haut-Célé» à 14h sur inscription. **Mdc**
- **Tous les jeudis en juillet et août** : les Goûters de Colette - vente de crêpes et gaufres à la farine de châtaigne. **Mdc**
- **nouveauté**: Les vendredis à partir de 14h, **du 21 juin au 13 septembre** (si beau temps) : après-midi jeux de société de la Colette. **Mdc**
- **Samedi 27 juillet: Mourjou - Concert avec le groupe OUBERET**: groupe de rock celtique. **Comité des fêtes de Mourjou**
- **Les mercredis du 31 juillet au 21 août à 10h** : ateliers cuisine en partenariat avec le relais animation. **Mdc**
- **Vendredi 11 juillet à partir de 21h** : Nuit des étoiles animée par l'association Rock Astres et vente de boissons et gâteaux. **Mdc**
- **31 juillet 19h**: Spectacle de théâtre de rue - parking de la salle des fêtes, Mourjou. Buvette organisée par l'APE. **Commune**
- **Jeudi 1er août à partir de 19h** : 24e Castanhadas - marché repas produits châtaigne. **Mdc**
- **9, 10 et 11 août**: fête patronale Calvinet. **Comité des fêtes de Calvinet**
- **Samedi 21 et dimanche 22 septembre** : Journées européennes du Patrimoine - visite animée du sentier «Les Trésors du Haut-Célé» à 14h sur inscription. **Mdc**
- Le programme de Calvinet Patrimoine est en cours d'élaboration.
- **Samedi 19 et dimanche 20 octobre**: Foire de la châtaigne à Mourjou **Association du Pélou/Commune**
- **Samedi 26 octobre à 14h** : Atelier transformation - recette et fabrication de confiture. **Mdc**
- **Samedi 30 novembre à 14h**: Atelier plantation - conseils théoriques et pratiques. **Mdc**
- **Samedi 21 et dimanche 22 décembre**: Marché de Noël de Calvinet. **Comité d'animation de Calvinet**

Année 2023-2024

L'occitan pour tous les cycles

Dans le cadre d'une initiation à la culture et à la langue occitanes, Mme Blanc est intervenue dans la classe Maternelle du mois de novembre à janvier 2024.

Au programme : des rituels (date, météo), des comptines, des chants, des danses et des lectures d'albums.

Madame Blanc est également intervenue auprès des élèves de CP-CE1-CE2. La découverte de l'Occitan s'est faite au travers de contes et de jeux.

La classe des CM de Mourjou a travaillé, par contre, sur une semaine, soit 4 après-midis dédiés à l'occitan. Les intervenantes Mmes Blanc et Bonnet ont commencé par une histoire contée faisant partie de notre culture commune:

la Bèstia del Galvaudan. Au bout de deux après-midis, autour de petits jeux, les élèves étaient capables de nommer les personnages en occitan.

Pour achever l'exploitation du conte de la Bête du Gévaudan, la réalisation d'une petite affiche a été entreprise dans laquelle fut inséré du vocabulaire lié à l'histoire. En plus d'une lecture, les élèves ont pu jouer à de petits jeux traditionnels de l'Occitanie comme « la morra », « lo quilhon » ou « la rega » mais aussi chanter et danser.

Ce bain de langue occitane a eu sa piqûre de rappel le vendredi 31 mai à Mourjou où plusieurs classes de CM du secteur sont venues faire des activités en Oc et cela à l'initiative de M. Hugo Amblard, professeur au collège de Montsalvy.

Un « **polit mes de mai** » qui s'est achevé en beauté....

D'autres moments de partage entre petits et grands

Avant les vacances de Noël, des ateliers pour les élèves de cycles 1 et 2 étaient proposés à l'école de Calvinet.

Un atelier pâtisserie, un parcours sportif, des lectures de contes ainsi que des jeux de société étaient encadrés par les enseignantes, des parents d'élèves ainsi que des membres des associations des aînés de Mourjou et des seniors de Calvinet.

À chaque période, les élèves de maternelle se sont rendus à la médiathèque de Mourjou pour choisir et emprunter des albums afin que les élèves de la classe de cycle 2 puissent leur lire lors d'un après-midi. Ainsi, après un temps de préparation, chacun des élèves de CP-CE1 et CE2 a pu faire la lecture aux plus petits. Un joli moment de partage.



Les TAP (Temps activités périscolaires)

T.A.P à Calvinet

Les activités se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

A l'école de Calvinet, les effectifs sont répartis en 2 groupes: les maternelles, encadrées par Francine et Claudine et les CP/CE encadrés par Sandrine.

Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'avoir plusieurs intervenants.

Pour les plus grands, le skate avec Xavier avec qui les enfants apprennent dans un premier temps à tenir sur le skate, puis très vite à faire des descentes, des acrobaties et des jeux.

Pour les 2 groupes, Lucie est in-



tervenue bénévolement pour des séances de relaxations (postures, respiration...) merci à elle pour son investissement, car les séances n'ont pas toujours été très zen !

En mai, c'est Anne Laure qui intervient pour l'expression corporelle où les enfants mettent en mouvement leurs émotions, par le biais de petits jeux de rôle.

Marie-Andrée intervient aussi régulièrement pour une initiation à l'espagnol.

Les autres temps des Tap sont consacrés à des activités manuelles selon les thèmes du moment (Noël, Pâques, Mardi gras....) et dès que le temps le permet, des jeux en extérieur.

T.A.P à Mourjou

Encadrées par Brigitte BRU. Cette année plusieurs interventions ont été organisées avec les enfants de l'école de Mourjou.

Atelier skate avec Xavier, initiation et jeux avec le skate.

Ateliers d'expression corporelle avec Anne-Laure BUFFETAUD.

Ces ateliers ont aidé les enfants à s'exprimer par la parole ou par le geste, à développer leur imagination, raconter des histoires ou se mettre dans la peau d'un personnage. Les enfants ont travaillé en groupe et une petite vidéo a été créée sur

le thème « Je rêve d'un monde ... » où je prends le temps, où le vent me rappelle des histoires, où tout est vivant, sans bruit.

Atelier couture avec la participation de mamans d'élèves pour la confection d'une pochette pour la serviette de table de la cantine.

Des séances d'espagnol avec Marie-Andrée MARRE.

Mais aussi des ateliers lecture avec Marie Christine GAZAL. Moments de lecture à voix haute et ateliers écriture, des ateliers relaxations yoga avec Lucie Soulié.

Cette année les élèves de Mourjou ont participé à la rénovation de l'épouvantail de la Maison de la châtaigne et création de fleur, insectes pour embellir le jardin.



Ateliers à la médiathèque

Des ateliers sont aussi organisés à la médiathèque, par Brigitte et Nathalie, tout au long de

l'année, le mercredi après-midi.

En correspondance avec les événements du calendrier (fête de la

musique, Noël, Pâques etc), les enfants sont conviés à se retrouver à la médiathèque pour des ateliers créatifs des activités ou animations, clôturés par un goûter.

A suivre sur www.puycapel.fr

Nos cantines

La commune de PUYCAPEL possède 2 cantines scolaires :

- sur le site de l'école de Calvinet qui accueille les élèves des cycles 1 et 2 (petite section de maternelle au CE2).

- sur le site de l'école de Mourjou qui accueille les élèves du cycle 3 (du CM1 au CM2).

Les repas sont confectionnés par Cathy AYMAR et Brigitte CALMES.

Tous les jours du lundi au vendredi, elles élaborent des menus avec des produits de qualité notam-

ment des légumes bio .

Les menus sont établis par leur soin pour la semaine .

Du fait maison dans les cantines!

Ces repas actuellement proposés au prix de 2.70 euros, sont équilibrés puisqu'ils ont été élaborés avec l'aide d'une diététicienne.

Tout est fait maison : *«de l'épluchage des légumes jusqu'à la confection des desserts».*

Elles travaillent en cuisine, à partir de 9h pour préparer aux enfants, au personnel communal et aux enseignants qui le souhaitent, des menus variés, équilibrés et de qualité.

Les repas sont très appréciés des enfants qui ne trouvent pas de comparaison dans les autres établissements lorsqu'ils quittent l'école communale .

Grâce au travail de Cathy et Brigitte, la commune participe à la santé et au bien être des enfants à l'école.



Avec Cathy à Mourjou

Avec Brigitte à Calvinet



Les écoles d'hier...

Calvinet

Le 30 mai 1880 le conseil municipal délibère concernant un projet de construction d'une maison d'écoles pour les deux sexes dont la dépense est prévue à 25 000 fr déduction faite de la somme de 500 fr représentant le montant afférent à la pièce du bâtiment destinée à servir de salle de la mairie.

Le 14 nov 1886 est prise une délibération relative à la réception provisoire des travaux. Apparaissent des problèmes de mal-façons. Il est urgent d'en finir afin de prendre possession des nouveaux locaux au 25 décembre 1886, fin de bail des 2 locaux utilisés chez Bouniol et Raffy, pour les classes filles et garçons.



Maison d'école, début du XXème siècle



photographie de classe début du XXème siècle - les institutrices : à gauche, mademoiselle Marie Gaston, à droite madame Emilie Cazeaux

À la rentrée de septembre 1968, Pierre Couderc fut affecté à Calvinet, une école géminée à trois classes : CM1 CM2 – CE1- CE2- CP section enfantine.

Il avait dans sa classe les élèves de CM1 et CM2 et pour collègues, madame Falières directrice classe CE1- CE2 et madame Malbos avec les CP et la section enfantine.

Suite aux demandes des enseignants et de l'APE nouvellement créée, la municipalité apporta plus de confort dans les classes.

- Des radiateurs électriques à accumulateurs remplacèrent les poêles à Mazout.

La création d'une classe maternelle évitera une fermeture de poste. Furent présentes à ce poste:

- Mme J. Malbos, Mme Olivier, Sylvie Maniaval et parfois des remplaçantes.

Sur le poste CE1 et CE2 M. Raffy remplaçant puis M. Monjanel, Melle Loubière Anne-Marie, Melle Larroumet Christine Jeanne.

La municipalité aménagea dans la grande salle côté est, la classe maternelle. Elle créa :

- un coin repos, installa lavabo et robinets ainsi que des WC adaptés aux enfants de maternelle

- un coin cour avec des jeux

- **un emploi d'Assistante Maternelle : Mme Alteyrac puis Mme Lacassagne.**

La municipalité gèrera une cantine pour les enfants venant des hameaux.

Le plat principal était préparé par Mme Vigier Josette café-bouche face à l'école.

La préparation de la suite du repas, la surveillance durant celui-ci, le nettoyage après : vaisselle et rangement étaient assurés par Mme Alteyrac en complément des heures ATSEM

La commune fit : La fermeture des deux préaux qui furent aménagés en salles avec baies vitrées.

- L'installation d'un WC et d'un lavabo dans une de ces salles
- L'installation du téléphone
- La démolition des WC extérieurs
- La construction du préau extérieur dans la cour en herbe.

Elle participa dès 1974, avec la MSA et une modeste somme des parents, au financement de plusieurs classes de Mer, à la tranche sur Mer, organisées par les PEP du Cantal. Séjours de trois semaines pour les élèves des CM, Classe de M. Couderc.

Les dernières eurent lieu à Meschers en Gironde, avec deux classes du RPI : Classe CM et CE sous la responsabilité de P. Couderc et Odette Rouzières pour un séjour plus court.

La salle aménagée sous le préau côté ouest devint la salle de classe des CM.

La salle avec cloison deviendra la salle informatique avec les ordinateurs, la bibliothèque.

Les techniques nouvelles arrivaient même en milieu rural

- Enregistrement au magnétophone lors des visites.



Photo de classe 1973

Des responsabilités données aux élèves : prendre soin du matériel lors des manipulations des appareils photos et caméra (montage film)

- Informatique avec les premiers ordinateurs.
- Le journal scolaire se modernise. Plus de machine à écrire. Les élèves utilisent de nouveaux appareils avec un clavier.

Dotation de nouveaux ordinateurs : après avoir initié les élèves à l'informatique, des réunions pour adultes seront proposées et suivies.

Au départ de Madame Malbos, P. Couderc fut nommé officiellement directeur de trois classes.

Regroupement Pédagogique Intercommunal Calvinet-Mourjou

IEN : Inspecteur de l'Éducation Nationale. Dirige une circonscription ; Aurillac II pour nous, devenue récemment «Cantal Sud».

IA : Inspecteur d'Académie, de nos jours, directeur des services

départementaux de l'éducation Nationale

Effectifs de départ : Calvinet 3 classes, 35 élèves ; Mourjou 2 classes, 14 élèves.

21/11/1991 Imprimé de préparation de la rentrée scolaire dans l'enseignement du premier degré, pour la rentrée de septembre 1992. 35 élèves prévus, soit le statut quo.

11/12/1991 Visite I.A et I.E.N à Calvinet. Les effectifs paraissent un peu faibles, mais chacun espère conserver le poste, la situation pouvant se stabiliser.

14/02/1992 Veille des vacances d'hiver. **L'I.E.N** de la circonscription, lors d'une conversation téléphonique, fait part au directeur de Calvinet de son inquiétude relative au 3ème poste. Si la suppression se précisait, l'alternative serait un R.P.I. Le directeur de Calvinet pense qu'un **R.P.I Calvinet-Mourjou serait réalisable.**

25/02/1992 Vers la fin des vacances d'hiver, le maire de Calvinet est informé par un courrier de l'I.A daté du 14/02/1992, de son intention de supprimer le 3e poste du fait d'un effectif insuffisant.

28/02/1992 Lettre du maire de Calvinet à L'I.A lui exposant l'importance économique du village, l'importance de l'école qui doit être aménagée et la situation de l'enseignante victime de la fermeture, proche de la retraite.

02/03/1992 Les choses se précipitent. **L'I.E.N** informe le directeur de l'école de Calvinet de la fermeture inéluctable d'un poste et apporte quelques précisions sur la situation de Mourjou.

Lettre du maire de Calvinet au préfet pour plaider la cause de l'école.

03/03/1992 Réunion provoquée par **L'I.E.N** à l'école de **CALVINET**, en présence des enseignants de Mourjou et de Calvinet ainsi que des maires des deux communes. A noter que le maire de Calvinet, pris par d'autres obligations est absent.

Proposition par **L'I.E.N** **d'un R.P.I avec 2 classes sur chaque commune.** L'Administration espère une fermeture de la classe unique de l'école libre de Mourjou qui augmenterait l'effectif du public d'autant.

3 classes à Calvinet, une à Mourjou semblent un choix plus conforme à la répartition des effectifs et à la situation géographique et économique des 2 communes.



IA - Préfet

Mars Consultation municipalité, enseignants, parents : l'unanimité se fait contre la répartition des classes proposée par l'administration. Plusieurs interventions sont décidées afin de tenter d'infléchir l'administration.

- **lettre du maire à l'I.A et au préfet**

- **Audiences** parents-I.E.N, maire-I.E.N, parents-IA, Maire-I.A.

L'I.A dans un premier temps informe le directeur de l'école qu'il accepte une répartition 3-1 des classes. À charge pour lui de se débrouiller pour convaincre toutes les parties concernées.

Déclenchement d'interventions en tous sens semant le doute et l'indécision.

Refus d'un R.P.I avec 3 classes à Calvinet, 1 classe à Mourjou de la part de la municipalité et des parents d'élèves de Mourjou. Dans ce cas, le 2ème poste de Mourjou à l'école laïque sera supprimé ; ce qui entraînera à la rentrée 93 un effectif insuffisant pour maintenir le dernier poste. L'école privée, de son côté, subira le même sort, pour les mêmes raisons. Bilan plausible : Plus d'écoles à Mourjou à la rentrée 93.

Le temps qui passe, la réflexion et le bon sens entraînent peu à peu une autre vision des choses et Mourjou accepte finalement le R.P.1 3-1 afin d'éviter la classe unique et à brève échéance la fermeture de l'école. À Calvinet se trouveraient maternelle, GS, CP, CM et à Mourjou le CE1-CE2.

17/03/1992 Le maire de Calvinet demande au directeur de l'école et au président de l'A.P.E de participer à la réunion extraordinaire du Conseil Municipal. **L'avis en faveur du R.P.I est pris à l'unanimité.**

06/04/1992 Le conseil d'école émet à son tour un avis favorable au R.P.I Calvinet-Mourjou avec 3 classes à Calvinet, 1 à Mourjou.

À la rentrée de septembre 1992,

- **il y aura 3 classes à Calvinet avec 36 élèves, 1 à Mourjou avec 15 élèves.**

- **Maternelle, GS-CP, CM1-CM2 à Calvinet ; CE1-CE2 à Mourjou**

11/12/1992 Visite de **Mme le préfet, de L'I.A, de L'I.E.N et des maires** des 2 communes pour

juger sur place des avantages du regroupement scolaire. **En compensation de la fermeture, Mourjou bénéficiera d'un centre de documentation complet avec bibliothèque et vidéothèque.**

Cet article rédigé par Annie Couderc est extrait d'une brochure à paraître prochainement.

Septembre 1992 le RPI est en place

Calvinet 3 postes		Mourjou 1 poste
-M. Couderc Pierre, Mme Maniaval	+ Larroumet Jeanne	- Karine Longuet
Calvinet 2 postes et 1/2 en 1996		
-M. Couderc Pierre, Mme Maniaval	+ Larroumet Jeanne ½ poste	- Odette Rouzières

Septembre 1997
Suppression du dernier demi-poste de **Jeanne Larroumet**
Calvinet 2 postes

Rentrée 1998, départ à la retraite pour *Pierre Couderc* et arrivée de *M. Kolhi* à Calvinet
M. Hervé Kolhi et *Mme Maniaval Sylvie* à Calvinet et *Odette Rouzières* à Mourjou

Liste des enseignants nommés à Calvinet après 2001 (après départ de Hervé Kolhi)

11/12 Jan 2001M. Degoule
23/26 jan 2001M. Aimé
Février 2001Mme Delfour
Mars 2001M. Degoule
Mars 2001M. Chauvet
Mars 2001Mme Chazette
Mai 2001Melle Vidal Annie
Octobre 2001M. Jeannet Alain
"M. Veyre Jean Claude
Novembre 2001M. Gaillard Richard
"M. Montin Christian
Septembre 2002.....Melle Gazal Aline
Septembre 2003.....Melle Longuet Karine
Mai juin 2003Mme Surret

Septembre 2004.....Melle Amelie Boulard
Septembre 2007.... Melle Marie Ange Grimal
Septembre 2010.... Melle Marlène Rodrigues
Septembre 2015.... M. Antoine Sarda
Septembre 2017.... Mme Cécile Tréviaux
Septembre 2020.... Mme Marquet Pauline
..... Maniaval Sylvie
Septembre 2021 Mme Rossi Elodie
Septembre 2021 Mme Louise Monpeysson
Septembre 2023 Mme Rose-Marie Stramba

Sources
Le dernier registre matricule tenu dans l'école de Calvinet

Les écoles d'hier...

Mourjou



L'école de Mourjou il y a 55 ans...racontée par Georges DELORT (enseignant à Mourjou de 1969 à 1992)

LA STRUCTURE

« En entrant, face au perron, 3 classes. Au milieu, l'école de filles avec sa direction et de chaque côté, 2 classes :

l'une pour les petits jusqu'au CE1 à droite l'autre dite « classe des grands » du CE2 au certificat d'études à gauche. L'escalier menait aux 2 appartements, l'un pour le directeur à gauche et l'autre pour l'adjoint(e) à droite. Au milieu se trouvait la cantine avec la fameuse cuisinière « Rozières », un lavabo, un évier pour la vaisselle et 4 grandes tables car le nombre

de « pensionnaires » mangeant à midi avoisinait les 40 élèves.

Sur le palier, un WC pour les deux appartements, qui servait aussi de douche commune muni d'un chauffe eau au gaz...équipement sommaire.

Un escalier menait au grenier où l'on stockait les archives, les vieux livres... Au centre, un réduit où paraît-il par fortes intempéries, neige... et routes impraticables, couchaient parfois les élèves les plus éloignés de l'école qui venaient à pieds (4 km parfois – années 1950)

- 2 cours séparées par un muret qui délimitait, cour des filles et cour des garçons, avec des « cabinets » dans chaque cour, un préau où l'on rangeait le bois nécessaire au chauffage des classes. Le directeur s'occupait d'allumer les poêles le matin. Ils seront rem-

placés au début des années 70 par des poêles à mazout. Quel progrès !

« la Marie Revel » était la cantinière, elle habitait une maison voisine.

Derrière l'école, le jardin pour les instituteurs, un poulailler, au-dessous un plateau d'EPS avec portique pour apprendre à monter à la corde et grimper aux échelles (pas très prudent tout ça !) et enfin un petit verger avec pommiers, puits avec sa pompe « guignord » pour monter l'eau. Elle tombait souvent en panne ! La municipalité consentit à installer une baignoire vers les années 80 car les enfants étaient arrivés chez les enseignants...quel progrès là aussi !

LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Le premier car scolaire acheté fin 1963 permettait (emprunt de 20 000 frcs) 3 circuits de ramassage matin et soir : les Puechs, la Barésie et Quotidiane. Les premiers élèves arrivaient presque 1h avant les cours et le directeur les surveillait...en corrigeant les cahiers -tout ça bénévolement bien entendu !

On se souvient des chauffeurs qui se sont succédés Adrien Bouquier, Gaston Couly, Marcel Merle, Jean Piganiol et Gilbert Calhac ! La cantine était gérée par l'Amicale des Parents d'Elèves. Les parents devaient apporter les lé

gumes ; pommes de terre, choux, poireaux, navets... tout ça, noté sur un registre. Il faut bien reconnaître que certains étaient plus généreux que d'autres... Il fallait envoyer les notes à payer dans chaque famille car la cantinière était salariée de l'Amicale, quelle galère ! Tout ceci sera pris en charge par la commune à la fin dans les années 80 (délibération du CM en novembre 1988). Un soulagement pour le directeur de l'école. A la cantine...

Le mercredi soir, les habitants venaient parfois y regarder « la piste aux étoiles » à la télévision (alors absente de nombreux foyers). Bien sûr, les quines, concours de belote, fêtes des écoles servaient à alimenter les caisses. Au mois de juin, une fois par semaine, on allait à la piscine de Maurs.

La commune prenait en charge le transport. Chaque année, il y avait le grand voyage début septembre, sur 2 ou 3 jours, gratuit pour les élèves, payant pour les parents ou personnes de la commune qui complétaient le car. Ces voyages permirent à beaucoup de découvrir la mer, l'Alsace, les Pyrénées...que de bons souvenirs ! On y vit même la Marie, la Léa, en maillot de bain ! Et Jean-Marie Boyer qui refusait de monter sur le bateau à Arcachon...

J'allais oublier : après la cantine, les filles aidaient à faire la vaisselle, les « Gilbert » al-



laient promener les chiens dans les prés sous l'école, d'autres, en guise de punition sarclaient l'herbe dans le jardin, jusqu'au jour où tous les haricots furent

arrachés...on s'occupait quoi !

A midi, les garçons bien souvent dont la ou les sœurs étaient à l'école privée partaient manger

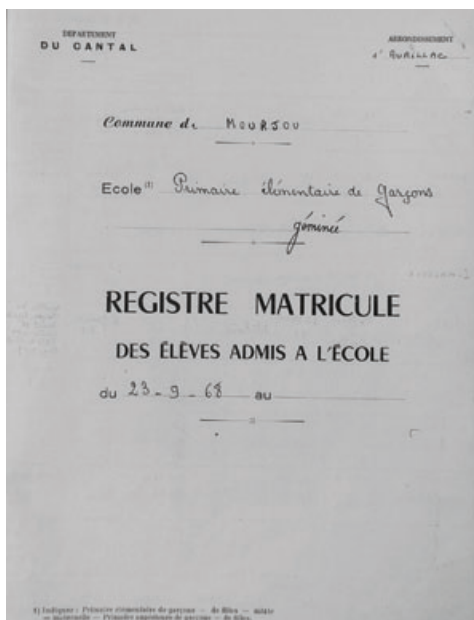
en courant à l'autre école, avec leur(s) soeur(s)...quelle galère !

Le catéchisme avait lieu après la cantine. Et au galop sur la place du village ! Aujourd'hui ce serait impossible, trop de risques !

La gémination intervint en 1972 et une classe ferma...car ces garçons changèrent d'école.

En somme, les journées étaient bien remplies, et pour les enfants et pour les maîtres.

Un temps révolu mais on entendait toujours des cris d'enfants tous les jours ! »



Ce qu'il faut savoir, en quelques dates :

- **1941** alors que Mr MAZIOL était maire, le groupe scolaire a pris la dénomination de groupe Philippe Pétain, suite à la visite du Préfet à Mourjou

- **1992** est né le Regroupement Pédagogique avec Calvinet.
- **1993** le conseil municipal décide d'aménager l'ancienne salle de classe en médiathèque, ludothèque, vidéothèque.
- **juin 1994** deux écoles se côtoyaient à Mourjou, école publique et privée.
- A ses prémices, l'école privée était réservée aux filles (jusque dans les années 1970).

Après la fermeture de la classe unique, cette école a été vendue à des propriétaires privés.

Malheureusement le bâtiment a été emporté par les flammes en février 2023.

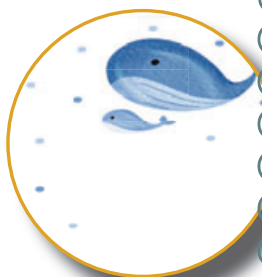
Personnel enseignant qui s'est succédé à Mourjou depuis 1969. A ce jour Arnaud PEAN est le maître de l'école de Mourjou

-extrait du registre matricule des élèves admis à l'école-

DELORT Jorges		8 sept 69	titulaire
DELORT Odette		8 sept 69	titulaire
CHAUSI Jean Yves		10 septembre	titulaire
LIMBERTIE Raymond		13 septembre 1971	stagiaire
GIRE Michèle		14 septembre 76	titulaire
ROUZIERES Odette		10 sept 1992	titulaire
LONGUET Karine		1 ^{er} sept 1996	titulaire
CANIS Pothalie		1 ^{er} septembre 1997	titulaire
LONGUET Karine		1 ^{er} septembre 2000	titulaire

NOMS ET PRENOMS	DATE et LIEU de NAISSANCE	DATE de la NOMINATION dans la Commune	TITULAIRE ou STAGIAIRE
Bamboaud David		28/08/08	Titulaire B.D Nauss
VERNADAT Mathilde		29/08/11	Titulaire
CARON-WEERWAETER Benedette		01/09/12	Titulaire

(deuxième semestre 2023/ premier semestre 2024)



NAISSANCES:

- **24 avril 2024:** Angéla et Victoria INGHILLERI LISSAJOU, dont les parents sont domiciliés à Goudal Mourjou
- **28 avril 2024:** Agathe PRONZAC, dont les parents sont domiciliés à Beffrieu Mourjou
- **09 avril 2024:** Emilio SANCONIE, dont les parents sont domiciliés à La Trappe Calvinet
- **06 mars 2024:** Iris MELIANDE, dont les parents sont domiciliés, Chemin du Claux à Calvinet
- **06 octobre 2023:** Damien et Grégory BONNET, dont les parents sont domiciliés, Chemin de la Fontaine à Calvinet
- **02 juillet 2023:** Marine CARDOSO, dont les parents sont domiciliés, au bourg Calvinet



MARIAGES:

- **11 mai 2024:** Mathieu CLERGEAUD et Maéva BOUDY, domiciliés à Vergnes Calvinet
- **19 août 2023:** Sébastien FLEYS et Fabienne CAUMON, domiciliés à Vergnes Calvinet
- **22 juillet 2023:** Dylan CABOT et Charlène FRAISSIGNE, domiciliés Rue du Chêne Calvinet
- **14 juillet 2023:** Jean-Marc CHABUT et Marie LOUDIERES, domiciliés Rue Géraud de Bonnafos Calvinet
- **08 juillet 2023:** Clarisse GUIMONTHEIL et Audrey GOUTEL, domiciliées au Loriot Mourjou



DECES:

- 13 avril 2024 : Paulette MEYNIEL veuve LACOSTE, domiciliée Rue de la Châtaigneraie Calvinet
- 10 avril 2024 : Pierre CARRIERE, domicilié Rue de la Châtaigneraie Calvinet
- 31 mars 2024: Antonin LAVIGNE, domicilié à La Fage Calvinet
- 18 janvier 2024: Etienne COUDON, domicilié à Puechaldou Mourjou
- 08 décembre 2023: Zoé RAFFY veuve LACIPIERE, domiciliée à Escanis Calvinet
- 16 septembre 2023: René MALBOS, domicilié Rue de la Châtaigneraie Calvinet
- 21 août 2023: Georges CHABUT, domicilié à La Fage Calvinet
- 30 juillet 2023: Michel CHABUT, domicilié Rue de la Châtaigneraie Calvinet



TARIFS MUNICIPAUX



Salle des fêtes de Calvinet



Salle des fêtes de Moujou

SALLES POLYVALENTES:

* habitants de la commune
(et descendants directs) :

200€

*habitants extérieurs:

400€

Gratuité pour les associations communales et
intercommunales.

CAUTION: 500€ (matériel) et 100€ (ménage).

CHAPITEAUX :

Location de 2 chapiteaux communaux (5m x 8m)

-Pour les associations communales
(tarif par manifestation) : **gratuit**

-Pour les particuliers habitants de la commune

(tarif location 3 jours) : **150 €**

-Pour les communes du secteur

(tarif par manifestation) : **gratuit**

Un chèque de caution de 1 000 € est demandé. Un état des lieux est réalisé par l'employé communal. Un contrat de location doit être signé entre les deux parties.

Les chapiteaux ne peuvent pas être transportés en-dehors de la commune.

EAU (facturation 2024):

Compteurs: compteur principal : 67 euros

Compteur secondaire: 36 euros

M3 d'eau : 1,15 euro

Abonnement assainissement : 30 euros / m3 : 1.15 euros

A NOTER :

L'abonnement au compteur est facturé en juin et la consommation facturée à l'automne.

CANTINE/GARDERIE

(reentrée 2024):

- tarifs inchangés-

CANTINE: 2.70 euros (enfant)
7 euros (adulte)

GARDERIE: 2.25 euros / heure

GARDERIE mercredi après-midi:

7,50 euros (cantine, garderie,
goûter)

Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne

URBANISME



La communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne exerce, pour le compte de ses communes membres, la compétence « Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ». Le PLUi est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la communauté de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il définit en conséquence les règles générales d'utilisation

du sol, en détermine les usages (urbain, agricole ou naturel) et fixe les règles de constructibilité sur le territoire considéré.

Actuellement, la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne dispose de 2 PLUi approuvés (secteurs de Montsalvy et de Laroquebrou) et de 2 PLUi en cours d'élaboration (Secteurs de Maurs et de Saint-Mamet).

A leur approbation, ils remplaceront les documents d'urbanisme existants sur les communes du territoire.

La commune de Puycapel est couverte par 2 PLUi : PLUi du pays de Maurs en cours d'élaboration pour la partie Mourjou ; PLUi du pays de Montsalvy (en vigueur depuis 2020) pour la partie Calvinet.

La Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne exerce pour le compte des communes la compétence de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS).

Dans ce cadre, un service mutualisé a été créé avec la CABA. Toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme sont gérées par ce service. (Plus d'information sur www.chataigneraie15/vie-pratique/urbanisme/ADS).

TRANSPORT A LA DEMANDE

Le transport à la demande (TAD) est un service de la Communauté de communes qui permet aux habitants (majeurs) de se déplacer sur réservation sur notre territoire mais aussi en direction d'Aurillac et d'Arpajon sur Cère.

Sur réservation, en appelant le

taxi le plus proche de chez vous, la veille du trajet avant 14h.

Précisez le jour et l'heure du déplacement souhaité, le lieu de prise en charge et bien-sûr votre destination.

Le prix du ticket est à régler au-

près du transporteur.

Le trajet prévu ne peut être modifié. Le prix est un forfait de 10 euros valable pour l'aller et le retour.

L'utilisation du service implique le respect du règlement intérieur disponible dans les véhicules, et

les maisons de services.

Ne sont pas pris en compte par le service :

tout transport médicalisé pris en charge par la sécurité sociale, les urgences médicales.

CONTACTS:



- SAINT MAMET LA SALVETAT
CHAUVET Olivier
06 81 90 72 18

- MARCOLES
ROBERT Odette
04 71 46 70 27 - 06 87 58 89 28

- MAURS
AT2S Baissac-Bayol **04 71 62 20 20**



ASSOCIATIONS/ LOCATION DE MATERIEL

Les associations apportent des réponses adaptées et durables aux besoins d'un territoire.

La Châtaigneraie a conscience de leur rôle primordial. Elle les soutient au travers de l'affectation d'une enveloppe annuelle de 80 000 €.

Le territoire compte 340 associations réparties sur les 50 communes.

En 2023, 85 associations ont été aidées. Le dossier de demandes

2024 est téléchargeable sur chataigneraie15.fr.

Depuis 2023, le service réduction déchets propose un kit à destination des associations qui organisent des manifestations et qui souhaitent s'engager dans la réduction et le tri des déchets (modules de poubelles de tri intérieur, extérieur, affichage tri etc). Information auprès d'Anthony Dreux 07 56 38 42 31.

La Châtaigneraie organise régulièrement des moments

d'informations sur diverses thématiques (recherche de subventions, communication etc.) pour que les associations se rencontrent et échangent.

La Communauté possède 5 véhicules 9 places qu'elle propose pour 0,20 €/km, elle loue aussi du matériel à tarif bas (pour les communes et les associations).

Information subventions & location auprès de Virginie Sence m.sp.maur@chataigneraie15.fr

AIDES A L'HABITAT

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

La Communauté de communes a lancé, avec l'appui de l'Anah et de la SACICAP – PROCIVIS une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Effectif depuis le 1er janvier 2023, le dispositif propose plusieurs volets d'intervention :

- La lutte contre les situations de précarité énergétique et la recherche d'une plus grande efficacité dans ce domaine ;

- La lutte contre les situations de mal logement : l'habitat indigne ou très dégradé occupé par des propriétaires occupants ou locataires

- L'adaptation des logements au grand âge ou au handicap ;

- La mobilisation du parc structurellement vacant, permettant le développement d'une offre locative nouvelle ou des opérations d'accession à la propriété ;

- La revitalisation des centres-bourgs des espaces ruraux.

Au total, près de 5 120 500 €

d'aides de l'Anah et 550 750 € de la Communauté de communes seront distribués aux ménages éligibles sur la période 2023/2027, correspondant à la rénovation de 490 logements.

L'opérateur SOLIHA Cantal apporte un accompagnement personnalisé sur les aides liées à l'amélioration de l'habitat, disponibles selon les travaux envisagés et la situation des propriétaires.

[04 71 48 32 00 cantal@solihha.fr](mailto:04.71.48.32.00.cantal@solihha.fr)